

Le rôle des Bretons dans la politique de colonisation normande de l'Angleterre (vers 1042-1135)

Voici plusieurs années que je tente d'identifier les lieux d'origine sur le continent de ceux qui furent propriétaires terriens en Angleterre après la conquête normande de 1066 (1). L'intérêt que je porte à cette question se fonde sur la conviction qu'elle est d'une importance capitale pour qui veut comprendre la politique anglaise d'après 1066. L'abondante littérature consacrée à certaines grandes familles normandes ne saurait masquer l'absence à peu près complète de tentative d'identification des propriétaires terriens de l'après-conquête sous l'angle de leurs origines régionales. Tous n'étaient pas normands. On doit compter parmi eux une importante minorité de Bretons, dont plusieurs ont fait précédemment l'objet de discussions par d'autres membres de ce congrès, Hubert Guillotel et Michael Jones (2). J'aurai l'occasion de proposer un état complet de la question vers la fin de l'année prochaine, lorsque je publierai le résultat de mes recherches. Je tenterai ici d'établir dans quel contexte certains Bretons recherchèrent terres et service en Angleterre, et d'illustrer au moyen de quelques exemples notables les raisons qui firent d'eux dans l'Angleterre anglo-normande une importante minorité politique.

(1) Le projet *Continental Origins of English Landholders 1066 to 1166 (COEL)* sera publié comme base de données lorsque le travail sera achevé en octobre 1996. L'ouvrage est financé par le *Leverhulme Trust*, que nous remercions sincèrement pour son assistance. Je remercie MM. J.-P. Mailon, H. Guillotel et C. Settipani pour la traduction de cet article.

(2) M. JONES, «Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre, après la conquête normande», *M.S.H.A.B.*, 58 (1981), 73-97 ; H. GUILLOTEL, «Une famille bretonne au service du Conquérant : les Baderon», *Droit privé et institutions régionales : Études historiques offertes à Jean Yver* (1976), 361-6. Voir aussi les travaux monumentaux de *The Honour of Richmond* par Charles CLAY dans les volumes 4 et 5 de *Early Yorkshire Charters* (Yorkshire Record Society, 1936-8) ; W.R. POWELL, «The Essex Fees of the Honour of Richmond», *Transactions of the Essex Archaeological Society*, Third Series I, part 3 (1964), 179-189, G. MINOIS, «Les possessions bretonnes dans le comté d'Essex du XI^e au XV^e siècle», *Annales de Bretagne*, 85 (1978), 525-542, ainsi que l'irremplaçable *The Complete Peerage*, nouvelle édition par V. GIBBS, H.A. DOUBLEDAY, H.H. WHITE et Lord Howard de WALDEN, 13 tomes, Londres 1910-1959.

Il n'existe aucun document attestant l'émigration de nobles bretons vers l'Angleterre avant le XI^e siècle. L'histoire commença, comme chacun sait, avec *Radulfus Anglicus*, Raoul l'Anglais, en qui l'on reconnaît le premier seigneur connu de Gaël dans l'évêché d'Alet. Il nous intéresse à plusieurs chefs. Il fait son apparition sous le nom de *Radulfus Anglicus* dans un document breton des environs de 1031, durant le règne en Angleterre de Hardecanute, fils de Cnut le Danois (3). Son surnom d'*Anglicus* signifie qu'il était en partie anglais de naissance. C'est la *Chronique Anglo-Saxonne* qui nous l'apprend, de même qu'au *Domesday Book* nous faisons connaissance d'autres membres de sa famille, portant des noms anglais tels que Godwin et Ailsa (4). Son père, qui nous est inconnu, se rendit peut-être d'abord en Normandie avec Judith de Rennes qui épousa Richard II de Normandie ; puis quelques années plus tard il se rendit en Angleterre, avec la sœur de Richard, Emma, femme successivement d'Aethelred II et de Cnut, rois d'Angleterre. Quoique les liens de Raoul avec la Bretagne soient indiscutables avant 1042, les témoignages le concernant après cette date nous le montrent comme ayant été un membre influent de l'entourage d'Édouard le Confesseur, qu'il servit en qualité d'administrateur local privilégié (*staller*) (5). Les terres que possédait Raoul étaient situées dans l'est de l'Angleterre, en Est-Anglie, région comprenant les comtés d'Essex, de Suffolk, de Norfolk et d'une partie du Lincolnshire (6). Raoul apporta son soutien à Guillaume lors de son invasion, en octobre de cette année, et se vit récompenser par l'octroi du comté d'Est-Anglie. Peu après, probablement dès 1069, son fils Raoul de Gaël lui

(3) Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I (Paris, 1742), col. 371, charte d'Alain III pour Saint-Georges de Rennes, signée par sa mère († 1034). Raoul I^{er} et II de Gaël sont connus comme *Anglicus* dans les chartes bretonnes jusqu'à 1075 au moins.

(4) *The Anglo-Saxon Chronicle : a revised edition*, éd. D. WHITELOCK, D.C. DOUGLAS, S.L. TUCKER (London, 1961), *sub anno* 1075. *Domesday Book, seu Liber Censualis Willelmi Primi Regis Angliae*, éd. Abraham FARLEY, 2 tomes. (Record Commission, London, 1783), [citée comme *Domesday* I ou II] t. I, fol. 127b, 131a, 262a *Goduinus auunculus Radulfi comitis*, 322a, 324a, 350b *Alsio nepoti comitis Radulfi*. Cf. Ann WILLIAMS, *The English and the Norman Conquest*, (Woodbridge, 1995), 61-62.

(5) K. MACK, «The stallers : administrative innovation in the reign of Edward the Confessor», *Journal of Medieval History* 12 (1986), 123-124. Raoul signa quatre chartes d'Édouard, P.H. SAWYER, *Anglo-Saxon Charters : an annotated list and bibliography*. (Royal Historical Society, London, 1968), nos. 1028, 1031, 1033, 1034.

(6) Les terres de Raoul I^{er} et/ou Raoul II se trouvent dans *Domesday Book*, I, fol. 121b, 337b, 347b, 348b, II, fol. 119a-135a, 144a, 147a, 148a, 149a, 157a-158b, 177a, 194a (*In Eccles tenebat Radulfus comes tempore regis Edwardi IIII carucatas, postea tenuit Radulfus comes filius eius*), 202b, 217b, 218b, 229b, 265a, 293a, 297b, 347, 347b, 348b, 409b, 410a, 431a, 446a-b, 448b.

succédait (7). En 1075, Raoul de Gaël se prenait de querelle avec le roi et se soulevait. Une précédente révolte dans le nord de l'Angleterre, en 1070, avait été sauvagement réprimée par le Conquérant. Les Normands, face à l'extrême gravité de la situation, avaient été contraints de changer radicalement de politique. Auparavant, Guillaume avait eu à cœur d'insister sur la légitimité de son pouvoir, qui n'était en réalité fondé sur rien de plus que le droit de conquête, en veillant à conserver de vieilles institutions anglaises, tels que les *earldoms* qui regroupaient plusieurs *shires* ou comtés sous l'autorité d'un seul homme. Il entreprit dorénavant de morceler les *earldoms* et de les réduire en unités d'un seul comté. C'est ainsi que Raoul de Gaël vit son *earldom*, qui comprenait toute l'Est-Anglie réduit au seul comté de Norfolk. Finalement, il fit cause commune dans la révolte avec deux autres comtes spoliés, Waltheof et son propre beau-frère, le Normand Roger de Hereford (8). La révolte fut vite réprimée et s'ensuivit rapidement la chute de Raoul et de sa parenté anglaise. Lui-même s'enfuit en Bretagne qu'il devait quitter plus tard avec son fils Alain pour trouver la mort en Terre sainte lors de la première croisade. Beaucoup de ses hommes à qui il avait concédé des terres en Angleterre furent exécutés, d'autres plus chanceux connurent la

(7) *Domesday II*, 410a, *Radulfus stalra in uadimonio de uice comite Toli, ut hundreto audiuit dire sed non uidit breues neque liberatorem, et tenebat die qua rex Edwardus fuit mortuus, et postea Radulfus filius eius*. Ce deuxième Raoul était le fils de Raoul l'Anglais et d'une Bretonne et avait probablement vécu en Bretagne jusqu'en 1066. C'est peut-être en cette même année qu'il se joignit à l'expédition normande, en compagnie de Niel du Cotentin, qui avait connu un temps d'exil en Bretagne entre 1047 et 1050. Cette idée provient du *Roman du Rou de Wace*, éd. A. HOLDEN, Société des anciens textes français, 3 tomes, Paris, 1970-1973, lignes 8493-8494, (*Joste la compaigne Neel chevalcha Roal de Gaël*), qui nous parle de Raoul de Gaël, nom qui n'est jamais utilisé dans les documents anglais et normands pour décrire Raoul l'ainé. Raoul fils de Raoul *Englesi* signe une charte avec le comte Eudes de Bretagne vers 1050 (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, éd. A. BERTRAND DE BROUSSILLON, Angers, 1896, Doc. hist. sur l'Anjou, t. 1-3, II, n° 677). Raoul II avait pour frère un Hardouin (*Domesday I*, fol. 291b, 228a, *Harduinus frater Radulfi comitis*). Leur père était un bienfaiteur de Saint-Riquier (Hariulf, *Chronicon Centulense, Chronique de l'Abbaye de Saint-Riquier*, éd. F. LOT, 240-241), et de St Benet d'Holme (Norfolk), *Domesday II*, fol. 157b, 244a). Cf. *Complete Peerage IX*, 568f, H. GUILLOTTEL, «Montfort-Gaël», à paraître.

(8) C.P. LEWIS, «The early Earls of Anglo-Norman England», *Anglo-Norman Studies 13* (1991), 207-224.

(9) L'archevêque Lanfranc, à qui l'on confia le gouvernement de l'Angleterre pendant l'absence du roi, regarde Roger comme une jeune homme égaré par le conseil «d'hommes diaboliques». On ne saurait douter des personnes visées par l'archevêque. Dans une lettre adressée au roi en Normandie, il annonce qu'il s'apprête à agir contre «Raoul le traître» et son armée de «parjures» et une lettre postérieure fait référence au «fumier breton» dont le royaume a été purgé», WILLIAMS, *The English*, 60-61. *The Letters of Lanfranc, Archbishop of Canterbury*, éd. H. CLOVER et M. GIBSON (Oxford, 1979), pp. 33, 34, 35. En même temps que Raoul, tombèrent son oncle Godwin et son frère Hardouin, *Domesday II*, fol. 131, 262, 90-90b, 223v, 224, 225-225v, 245, 291v, 353-353v, 338, 382v-383, 389.

confiscation et l'exil. On sait peu de choses du destin individuel de ces hommes, mais les pages du *Domesday Book* qui ont trait à l'Est-Anglie sont remplies de leurs noms. Parmi ceux-ci, on trouve ceux d'Eudo fils de Clamarhoc, qui fut associé à Conan II de Bretagne vers 1050 (10). Un certain Guihénoc, mort également en 1086, se confond probablement avec le compagnon d'Eudo fils de Clamarhoc en Bretagne, Guihénoc, fils de Goranton de Vitré (11). Parmi les autres, on trouve ceux de Gautier de Dol, et Lisois de Moutiers-en-la-Guerche, dont le chroniqueur Orderic Vital souligne la part qu'il prit à la répression de la révolte dans le nord (12).

On a la certitude qu'au moins un des hommes de Raoul de Gaël ne prit pas part à son soulèvement, et put tout au long de son existence tirer parti des bénéfices de sa fidélité. On le connaît sous le nom d'Alfred de Lincoln qui, en 1086, revendique des terres du comte Alain qui les tenait lui-même au temps du comte Raoul (13). Cette formule est unique dans le *Domesday Book* et signifie qu'Alfred fut un des hommes de Raoul. La raison pour laquelle Alfred décida de ne pas se joindre à Raoul en 1075 était probablement liée à son mariage avec l'une des filles de Guillaume Malet, lequel mourut en combattant le célèbre rebelle anglais Hereward the Wake en 1071 (14). Guillaume était, tout comme Raoul l'Anglais, en

(10) *Domesday I*, fol. 111a, 138b, 235b, 279a ; A. DE LA BORDERIE, «Recueil des actes des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles)», extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1888, 31-2, n° XII. Noter aussi la mort ou la déchéance avant 1085 d'Ewen le Breton, qui avait été un partisan du comte Guillaume de Hereford et probablement ensuite du fils de Guillaume, le comte Roger, co-rebelle de Raoul de Gaël (*Domesday I*, fol. 184c-d, *Hanc terram tenuit Ewen brito de Willelmo comite*).

(11) *Domesday II*, fol. 116b, 161b, 230a, 231a, 231b, 232a, 234b, 275a, 276a.

(12) Gautier de Dol, *Domesday II*, 151a-b, 299b, 321b, 322a, 371a, 377a, 407b, Lisois, *ibid.* fol. 239b, 240a, 279b, 403a ; cf. aussi Judicael fauconier du comte Raoul, II, *ibid.* fol. 125b (*Judikello... quia erat ancipitrarius comitis [Radulfi]*), Hervé et Bodin de Ver (fol. 242a), dont il semble qu'Hervé ait encore obtenu une demeure en Norfolk en 1086 (fol. 117a), et Guillaume fils de Gorhan (fol. 441a), dont toutes les terres sont tenues en 1086 par Hervé *Bituricensis*, comme il appert d'un procès conduit par Ely Abbey peu avant 1075, publié dans *Inquisitio Comitatus Cantabrigiensis*, éd. N. NAMILTON (1876), 193. Sur Lisois voir *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, éd. M. CHIBNALL, I, 6 vols (Oxford, 1968-1980), t. II, 230.

(13) *Domesday I*, fol. 377d : *Vnam carucatam terrae in Quedhaueringe clamat Aluredus de Lincolia super Alainum comitem. Homines de Hoilant concordant eidem Aluredo, quia et antecessoris sui fuit, et ipse saisitus inde fuit tempore Radulfi comitis*. Alfred était un important tenant-en-chef dans le Lincolnshire (*ibid.*, fol. 357d-358d). Son tenant le plus important était un autre Breton, Glai, ancêtre de la famille de Rothwell ; un autre tenant était Josselin fils de Lambert, lui-même tenant-en-chef dans le Lincolnshire et père de Gilbert, fondateur de l'ordre de Sempringham (*ibid.*, fol. 359a-c).

(14) La relation entre Alfred et les Malets se déduit de données trop complexes pour être détaillées ici. Une étude exhaustive sur les problèmes difficiles mais importants qui s'y attachent sera publiée dans : K.S.B. KEATS-ROHAN, «Domesday Book and the Malets», à paraître dans *Nottingham Medieval Studies* 41 (1997).

partie anglais de naissance. Il possédait des terres dans le Lincolnshire qui avaient auparavant appartenu à sa famille avant 1066. Après la bataille d'Hastings, durant laquelle il joua un rôle important, il fut récompensé par l'octroi de terres étendues, centrées sur le Suffolk. Sa carrière fut brisée lorsqu'il échoua à défendre York contre les Danois en 1069 ; il n'en demeura pas moins un fidèle serviteur du roi Guillaume. Ni son fils Robert Malet ni son gendre Alfred de Lincoln ne profitèrent guère de la redistribution des terres de Raoul de Gaël, mais en 1086 Alfred de Lincoln était un homme riche dont la famille devait s'élever progressivement au cours des prochaines décennies. Il existe des indices troublants provenant de sources incertaines, selon lesquels Raoul de Gaël aurait été un parent éloigné du noble rebelle anglais Hereward the Wake (15). C'est Oger le Breton, fils de *Ungomar*, qui, ayant probablement épousé la fille de celui-ci, reçut la majeure partie des terres que Hereward occupait dans le Lincolnshire, ainsi que l'a montré David Roffe (16). Cette dame épousa par la suite Hugues d'Envermeu de qui descendent les seigneurs ultérieurs de la baronnie de Bourne.

Il y eut au moins un autre homme qui occupa des terres en Angleterre, dans le Cambridgeshire, avant 1066, un obscur individu du nom de Judicaël le Chasseur (17). Beaucoup d'autres arrivèrent en 1066 et après. Le comte Alain le Roux devait son titre comtal honoraire à sa naissance en tant que l'un des fils aînés du comte Eudes, frère d'Alain III de Bretagne (18). Second cousin de Guillaume de Normandie, il entra au service de celui-ci peu avant 1066, tout en acquérant des biens modestes à Rouen (19). Il ne fait aucun doute qu'Alain, ainsi probablement que son frère cadet Brien, combattirent à Hastings, et qu'Alain, l'aîné des Bretons à se rendre en Angleterre cette année-là, entraîna le contingent breton qui joua un rôle considérable dans la bataille. C'est indiscutablement dans le Cambridgeshire où il était le tenant-en-chef, dominant depuis bien avant 1086, qu'Alain reçut sa première concession dans le pays récemment

(15) *Gesta Herwardi incliti exulis et militis*, dans T.D. HARDY et C.T. MARTIN éd., *Lestorie des Engles de Geffrei Gaimar*, (2 t., Rolls Series, Londres 1888), I, 341.

(16) ROFFE, «Hereward "the Wake" and the barony of Bourne : a reassessment of a Fenland legend», *Lincolnshire History and Archaeology*, 29 (1994), 7-10.

(17) *Domesday I*, fol. 189a, 193a ; toute la terre de Judichel *venatoris Edwardi regis* était aux mains de Robert, comte de Mortain en 1086. On pense qu'un autre connétable d'Édouard le Confesseur, Robert *filius Wimar*, avait une mère bretonne. Ses ancêtres paternels devaient être normands puisqu'il se disait le parent tant d'Édouard le Confesseur (fils d'Emma de Normandie) que de Guillaume le Conquérant (petit-neveu d'Emma).

(18) Cf. Dom A. WILMART, «Alain le Roux et Alain le Noir», *Annales de Bretagne*, 38 (1929), 576-595, P. JEULIN, «Aperçus sur le comté de Richmond en Angleterre... 1066/1071-1398», *Annales de Bretagne*, 42 (1935), 265-302.

(19) D. BATES, *Normandy before 1066* (London/New York, 1982), 83.

conquis (20). D'importantes terres tenues directement du roi se trouvaient aux mains de ses hommes, Aubri de Ver et Harduin de *Scalariis*, tous deux bretons dont le lieu d'origine est mal connu (21). Alain acquit aussi des terres dans le Norfolk et le Suffolk où les propriétaires terriens dominants d'avant 1075 étaient l'anglo-breton Raoul l'Anglais et son fils Raoul de Gaël. À l'époque du *Domesday Book*, le comte Alain et ses hommes avaient acquis le plus gros des terres de Raoul, ainsi que les terres qui auparavant avaient été aux mains de Brien, frère d'Alain, et se trouvaient alors aux mains de Robert de Mortain, demi-frère du roi (22). Le parcours de Brien est assez mystérieux mais il n'y a pas lieu de croire qu'il fut associé à la révolte de 1075. On signale sa présence dans le sud-ouest, à Exeter, où il repousse une invasion des fils de l'ancien roi Harold Godwinsson, en 1069 (23). Après on perd sa trace dans les documents anglais, et l'on doit en conclure avec dom Wilmart qu'étant alors blessé,

(20) *Domesday I*, fol. 193d-195b. Ses tenants bretons sont ici Brien et Hardouin de *Scalariis*, Raoul le Breton [*Brito*], Guigon de *Mara* (peut-être de Dol ; cf. MORICE, *Preuves I*, 463), Enisan Musard, Geoffroi (de Burgh), Eudes le chambellan, Guihomarch l'intendant, Renaud Le Breton et son frère Hubert.

(21) La famille d'Aubri venait probablement de Vair en Ancenis, dans le Nantais ; il figure dans un groupe d'hommes originaires du Nantais dans une charte donnée par Conan II vers 1050 (commentée par H. GUILLOT, «La place de Châteaubriant dans l'essor des châtellenies bretonnes (XI^e-XII^e siècles)», *M.S.H.A.B.*, 66 (1989), 21, et K.S.B. KEATS-ROHAN, «Le problème de la suzeraineté et la lutte pour le pouvoir : la rivalité bretonne et l'état anglo-normand 1066-1154», *M.S.H.A.B.*, 68 (1991), 63-69. Le nom de Firmatus, tenant d'Aubri dans le Cambridgeshire (*Domesday I*, fol. 199d) se retrouve dans le Nantais en 1075, MORICE, *Preuves I*, 443-444. Les origines bretonnes d'Hardouin se déduisent indirectement du nom de son parent Brien de *Scalariis*, un tenant du comte Alain de Cambridgeshire (*Domesday I*, fol. 194c, *Inquisitio Comitatus Cantabrigiensis*, éd. N. HAMILTON (1876), 28-29), dont le fils Everard fut tenant d'Aubri de Ver (*Domesday I*, fol. 199c). Le tenant d'Hardouin dans le Cambridgeshire, Raoul de *Felgeres* (*Inquisitio Comit. Cant.*, 99), ainsi que Guillaume de *Felgeres* (*Domesday I*, 151a, Buckinghamshire) doivent être originaires de Fougères, bien qu'il soit distinct de Raoul seigneur de Fougères, possessionné dans le Buckinghamshire, le Devon, le Suffolk et le Norfolk. Cf. le village Échelles, à Saint-Germain-en-Coglès, arr. Fougères, cant. Saint-Brice-en-Coglès (*I.N.S.E.E.*, *Nomenclature des hameaux, lieux-dits, écarts : Ille-et-Vilaine*).

(22) *Domesday II*, fol. 143a-151a, 292b-298a, où ses tenants sont Phancéon (dont certaines terres avaient auparavant été aux mains de Gautier fils de Bloc), Ribald, Enisan Musard, Guihomarch, Geoffroi (de Burgh), Guigon de *Mara*, Hervé (ancêtre de la famille de Sutton), Mainard, Halenald (i.e. Alain), Haimon de *Valenis* (peut-être Valaine, ou Saint-Christophe-de-Valaines, Ille-et-Vilaine), Ermengot (Ermeniot), et Norman. Le manoir de Norman (fol. 294b) avait été autrefois tenu par le comte Raoul, de sorte que Norman peut bien être le Norman Brito de l'*Inquisitio Eliensis* (HAMILTON éd., *Inquisitio*, op. cit. note 21, 194) Alain était également le principal propriétaire dans le Lincolnshire, *ibid.*, I, fol. 347a-348b, où ses tenants étaient Robert de Moutiers, Landri, l'ancêtre de la grande famille de Landri (voir l'annexe 2), Picot de Lacelles (peut-être un Normand), Guimond, Eudes, ancêtre de la famille de Mumby, Étienne, Geoffroi de Tournai et Cadiou. Nombre de manoirs énumérés dans ces folios étaient tenus par le comte Raoul.

(23) Orderic Vital, II, 224, 228.

il se retira en Bretagne pour y mener durant de nombreuses années une existence d'invalidé (24). Alain, comte de Richmond et neveu de Brien, allègue que celui-ci fut comte de Cornouaille, mais rien ne vient étayer ces vues. En tant que prédécesseur de Robert de Mortain, lequel avait en 1086 la quasi totalité de la Cornouaille sous son contrôle, cette interprétation par son neveu de rôle de Brien en Cornouaille peut paraître aller de soi, mais il n'existe aucune preuve solide qu'il y ait jamais possédé des terres (25). En revanche, l'apparition d'une poignée de Bretons tenant de Robert de Mortain quelques manoirs en Cornouaille et nulle part ailleurs peut laisser croire que ceux-ci furent inféodés par son prédécesseur, sans doute le comte Brien (26).

Les successeurs d'Alain n'avaient à coup sûr nul besoin d'embellir le passé de leurs ancêtres. Alain était déjà un homme riche en 1070, et sut tirer un énorme profit de la répression des révoltes qui survinrent dans le nord, la même année. Le comté de Yorkshire était divisé en quatre châtelainies, chacune confiée à l'un des quatre hommes de guerre les plus sûrs au service du Conquérant. L'un de ceux-ci était le comte Alain dont la famille vint ensuite à s'identifier jusqu'à en prendre le nom avec le chef-lieu de leur nouvel honneur à Richmond dans le nord du comté (27). Dès 1086, Alain régnait quasiment sans partage sur une région d'Angleterre orientée vers le nord-est et s'étendant du nord de Yorkshire presque jusqu'à Londres (28). Alain fut un compagnon assidu du roi dans ses itinéraires : on le trouve en effet en sa compagnie en Normandie et dans le Maine aussi bien qu'en Angleterre (29). C'est sans hésitation

(24) WILMART, «Alain le Roux», *op. cit.* note 18, 583.

(25) Les témoignages subsistants associent directement le comte Brien avec Cornwall, en plus de la déclaration de son neveu selon laquelle celui-ci avait obtenu une terre *pro redempcione anime comitis Brienti auunculi mei de cuius hereditate terram Cornubiae possideo* (*The Cartulary of St Michael's Mount*, éd. P.L. HULL, Devon and Cornwall Record Society, new series V, (Exeter, 1962), 6, n° 5.

(26) *Domesday I*, fol. 124a-b (Brien), 125a (Wihumarc), 125a-b (Blohin ou Bloicus Brito).

(27) *Ibid.* fol. 309a-313b. Ses tenants bretons ici sont Énisan Musard, Bodin (le demi-frère d'Alain), Hervé, Landri, Guihomarch (son intendant), Eudes (son chambellan), Ribald (un autre demi-frère), Geoffroi (ancêtre de la famille de Burgh), Robert de Moutiers, et un *Doneuuald*, peut-être le nom breton *Donoald*.

(28) En plus des Cambridgeshire, Suffolk, Norfolk, Lincolnshire, Yorkshire et Dorset (voir notes 20, 22, 27, 54), Alain avait des terres dans l'Essex, le Hampshire, le Hertfordshire, le Northamptonshire, et le Nottinghamshire (*Domesday II*, fol. 35a-b, I, fol. 44b, 136d-137b, 224b, 282c). Ses tenants dans l'Essex et le Hertfordshire étaient Aubri de Ver, Hardouin de Scalariai, Hervé d'Espinay.

(29) *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, I : 1066-1100, éd. H.W.C. DAVIS, (Oxford, 1913), n° 90, 96, 105, 111, 114, 121, 125, 133, 135, 143, 149, 150, 182, 206, 220, 226, 227, 228, 233, 234, 301, 320, 325, 328, 432, 454, 455.

qu'en 1087 il reporta sur Guillaume II la fidélité dont il avait fait montre envers son prédécesseur Guillaume I^{er}. Il joua également un rôle considérable dans le procès ultérieur intenté à l'évêque rebelle de Durham, Guillaume de Saint-Calais, en 1088 (30).

Parmi les nouveaux tenants-en-chef anglais, le comte Alain se trouve être l'un des plus riches, des plus privilégiés et des plus dignes de confiance. À l'instar de quatre autres membres d'un groupe d'élite d'hommes les plus riches, il avait inféodé sur ses nouvelles terres un grand nombre d'hommes, dont la majeure partie était bretons. Quelques-uns d'entre eux étaient aussi tenants-en-chef à part entière (31). On trouve dans l'étendue de ses propres terres d'autres Bretons tenants-en-chef dont les terres ne sauraient être associées d'aucune manière à celles d'Alain. On pourrait en conclure que les Normands les avaient recrutés indépendamment du comte Alain, ou que tel Alfred de Lincoln, ils avaient compté parmi les hommes de Raoul de Gaël. Au nombre des membres de ce dernier groupe on peut peut-être inclure Oger le Breton et presque certainement Tihel de Helléan, possesseur breton dans le Suffolk et le Norfolk (32). Peut-être inclut-il aussi Gui de Craon qui, d'après ce que l'on sait de ses descendants, semble se confondre avec Gui, fils de Robert

(30) Symeon of Durham, *Symonis Monachi Opera Omnia*, éd. T. ARNOLD, (*Rolls series*, Londres, 1885), t. I, 170-195.

(31) Énisant Musard, un important tenant du comte Alain dans le Yorkshire et l'est de l'Angleterre (voir notes 27 et 28), est peut-être à identifier avec cet Énisant de Pléven qui épousa la demi-sœur d'Alain ; cf. MORICE, *Preuves* I, 458, où une note ajoutée à la charte de fondation de Saint-Martin-de-Lamballe, donnée par le frère d'Alain Geoffroi Boterel I^{er}, dit : *Brien videlicet comes Anglice terre et Alainus Rufus eius scilicet successor. Alter Alainus qui et Niger dicatur - hic etiam tertius successit in regno - et quidem qui sororem eius bastardam uxorem duxerat, Enisandus de Plevono*. Il était certainement le proche parent, probablement le frère, de Harscoit Musard, un tenant-en-chef dans le Buckinghamshire, le Berkshire, l'Oxfordshire et le Warwickshire (*Domesday* I, fol. 152b, 61d, 159c,d, 160a,b, 244a-b), dont deux tenants s'appelaient Maino et Chemarhuec.

(32) *Domesday* I, fol. 364c-d, 228a, 293d (*Ogerus filius Vngemar, Oger II Britonis*) ; *ib.* II, fol. 81b-82a, 24a, 261b, 143b, 427b-428a, 373b (*Tihelli Britonis, Tihellus de Herion, Tihellus de Helion*) ; cf. *Domesday* I, fol. 117a *uxor hervei de Helion*. J.H. ROUND, «Helion of Helion's Bumpstead», *Transactions of the Essex Archaeological Society*, identifie le toponyme de Tihel comme La Croix-Helléan, arr. Pontivy, cant. Josselin, Morbihan). Cf. aussi 1) Eudes fils de Spirewic, un tenant-en-chef du *Domesday* dans le Lincolnshire, le Norfolk et le Suffolk, dont les descendants possédaient l'honneur de Tattershall (Lincs.) (*Domesday* I, fol. 359d-360a, II, fol. 245b-246b, 434a-435a) ; ses tenants étaient Berold, Geoffroi, Rivold, Morvan, Guillaume, Jarnagot, 2) Hervé *Bituricensis*, éventuellement un Breton quoique son toponyme désigne habituellement le Berry (*ibid.* II, fol. 440b-444a) ; ses tenants sont Éven, Renaud, et Pierre de *Paludel*, ou *Palwelle* (cf. La Vielle-Paluelle, arr. Saint-James, Manche). Je suggère ici que plusieurs Bretons vinrent en Angleterre sous l'égide de Raoul II de Gaël. Ils tenaient leurs terres directement du roi, de sorte qu'en refusant de soutenir Raoul en 1075 ils reconnaissaient une dette bien plus importante qu'aucune autre qu'ils devaient à Raoul.

de Vitré et de Berthe de Craon (33). Gui qui fut de ceux qui acquièrent des terres confisquées en 1075, épouse une Normande, Isabelle, fille de Hugues, fils de Baldric qui avait perdu ses terres pour n'avoir pas soutenu Guillaume II en 1087 (34). Ses descendants fondaient la baronnie de Freiston dans le Lincolnshire, et s'associèrent très tôt avec les locataires d'Alfred de Lincoln et ses parents de Malet (35).

Alain meurt le 4 août 1093, au lendemain d'une équipée intéressante mais des plus obscures. L'on sait par des lettres de l'archevêque Anselme qu'Alain eut une liaison avec Gunhilde, fille du roi Harold, dans les mois qui précédèrent sa mort (36). En raison de la fuite, après 1066, de celle-ci vers l'abbaye de Wilton, Anselme semble avoir considéré sans sourciller Gunhilde comme une moniale, avis qu'elle paraît ne pas avoir partagé. Son intention était d'épouser Alain qui mourut apparemment avant leur union légale. L'union projetée était sans doute étayée par de solides calculs politiques. On sait en tout cas par la seconde lettre d'Anselme qu'après la mort d'Alain le Roux, Gunhilde contracta une liaison avec le frère de celui-ci Alain le Noir qui lui succéda. Il ne fait aucun doute pour Anselme qu'en ce cas également elle avait en vue le mariage. Il est intéressant de noter que le fait que les partenaires de Gunhilde aient été frères ne semble aucunement troubler Anselme. Le second Alain avait peut-être songé à établir une continuité politique en épousant la fiancée de son frère. Bien que l'on soit dans l'impossibilité d'établir le détail de ces

(33) MORICE, *Preuves*, I, 413. Cf. *Domesday I*, fol. 377d : *Wido de Credone tenet in Draitone IIII bovatas terre et in Bichere hundred X bovatas de terre Adestan Godranesune. Hoc calumniatur comes Alanus et Alger homo eius dedit vadimonium baronibus regis ad confirmandum per judicium aut per bellum quod ipse Adestan de his XIII bovatis saisitus non fuit tempore regis Edwardi. Econtra homo Widonis Alestan de Frantone dedit suum vadimonium ad convincendum quod inde saisitus erat cum saca et soca et Wido inde fuit saisitus ex tempore ex tempore Radulfi stalre usque nunc et modo tenet*, particulièrement concernant la situation spécifique de la tenure de Guy au temps de Raoul le Connétable, père de Raoul de Gaël, i.e. 1066-1069. Gui est un bon exemple de fils cadet qui fit fortune en Angleterre. Son frère aîné André acquit par la suite une terre en Cornouaille par son mariage avec une fille de Robert de Mortain.

(34) *Domesday I*, fol. 356c, 48b. Le *Liber Vita* de l'abbé de Thorney (BL Additional ms 40 000, fol. 3r) fournit le nom de la femme de Gui. Son tenant Waldin était probablement Waldin Brito, également un tenant-en-chef dans le Lincolnshire (*Domesday I*, fol. 365b-c).

(35) *Monasticon Anglicanum*, éd. W. Dugdale (nouvelle édition, 6 vols., 1817-30), t. III, 120, *ibid.*, t. IV, 125, où Alain, fils de Gui figure avec son frère Lisoius (que l'on trouve aussi dans le *Liber Vitae* de Thorney, voir note 34), et son *cognatus* Thomas ; *Regesta Regum Anglo-Normannorum III*, n° 413, montre qu'une fille de Gui de Craon épousa Roger de Huntingfield, fils du tenant de Robert Malet, Walter de Caen.

(36) F.S. SCHMITT éd., *Sancti Anselmi Opera Omnia* (Edinburgh, 1949), n° 168-169. Ces lettres permettent de fixer la date de la mort d'Alain le Roux, discutée dans K.S.B. KEATS-ROHAN, «The Bretons and Normans of England 1066-1154», *Nottingham Medieval Studies*, 36 (1992), 77.

unions, il est peu probable qu'elles furent liées aux démêlés qu'eut Guillaume II avec Malcolm roi d'Écosse, comme on prétend. Selon des documents d'époque, on aurait envisagé un possible mariage entre le roi et la fille de Malcolm, Édith, qui devait épouser plus tard son frère le roi Henri. Pareille union aurait lié le sang de l'ancienne maison royale anglaise à celui des nouveaux rois normands. Eadmer, le biographe d'Anselme, allègue toutefois que Malcolm destinait sa fille à Alain le Roux (37).

Si l'on considère que Guillaume courtisait une femme apparentée à l'ancienne lignée royale anglaise représentée par Édouard le Confesseur, on ne peut qu'être frappé par l'union à cette époque du comte Alain et d'une fille du roi Harold, dans la mesure où elle réduisait à néant le prétendu projet de Malcolm de donner en mariage sa fille de très haute naissance à un simple vassal du roi anglais. En s'unissant à la fille d'un roi officiellement flétri en tant qu'usurpateur, Alain le Roux entendait marquer sa fidélité à Guillaume II (38). De fait, lui et son frère se donnèrent beaucoup de mal pour rien ; le roi n'était pas enclin aux épousailles et mourut célibataire en 1100. On ne possède aucun autre indice qui permette de penser que l'un ou l'autre frère se soit jamais marié. Ils avaient toutefois un sens aigu de la famille. Trois au moins de leurs frères bâtards reçurent des terres des mains d'Alain le Roux avant 1086. Tous trois fondèrent d'importantes familles baronales en

(37) La question a été discutée avec une grande finesse par R.W. SOUTHERN, *Saint Anselm : A Portrait in a Landscape*, (Cambridge, 1990), 260-264, qui pense que le projet de Malcolm de marier sa fille au comte Alain constituait une menace sérieuse pour son ennemi Guillaume II, en raison du pouvoir d'Alain dans la région (Yorkshire) proche de l'Écosse. Guillaume, cherchant à se marier, rendit visite à la jeune fille au monastère de Wilton. Mais celle-ci se dissimulant sous un voile, il la rejeta, croyant qu'elle était moniale. Cela eut comme conséquence une rupture immédiate avec Malcolm, qui, furieux, retira sa fille de l'abbaye et la ramena en Écosse, en disant qu'il avait eu l'intention d'en faire la femme du comte Alain, et non une religieuse. Nous pouvons bien admettre que Malcolm ait été furieux du rejet de sa fille, et de l'alliance politique qui ne put résulter du mariage avec Guillaume. Néanmoins, en dehors de cette incident, nous ne pouvons savoir pour quelle autre raison Guillaume et Malcolm se querellèrent en 1093, et aucune raison de croire que le comte Alain ait été concerné par cette querelle. Les réactions de Malcolm à Wilton furent ensuite rapportées par sa fille à Anselm alors qu'elle tentait de prouver qu'elle n'avait jamais été religieuse de façon à pouvoir épouser Henri, le frère de Guillaume. Dans son récit, elle détaille la fureur de Malcolm en voyant son voile, qu'il arracha de sa tête et détruisit, *contestans se comiti Alano me potius in uxorem, quam in contubernium sanctimonialium praedestinasse* (rapporté par Eadmer, *Historia Novorum in Anglia*, éd. M. RULE (Rolls series, London, 1884), 121f). Puisqu'Édith avait été retirée de Wilton en août 1093, probablement après la mort d'Alain le Roux le 4 août, le comportement de Malcolm est plus vraisemblablement une réaction à la liaison entre Alain et Gunhilde, qui porta également quelque temps le voile à Wilton, qu'un rapport sérieux de ses intentions quant à sa fille.

(38) Sur le développement de l'idéologie montrant Harold comme un usurpateur et un parjure, voir LEWIS, «The early earls», *op. cit.* note 8, et M. CHIBNALL, *Anglo-Norman England 1066-1166* (Oxford, 1986), 20-21.

Angleterre (39). On rapporte qu'Alain fit don à sa nourrice Orwen du manoir de Sibton dans le comté de Cambridge. Celle-ci devint plus tard la femme de son tenant Mainard, lequel fut peut-être anciennement l'homme de Raoul de Gaël (40).

On dispose de peu d'indices probants sur les Bretons qui se battirent à Hastings en 1066, mais les récits de la bataille ne laissent aucun doute sur leur nombre élevé. Bien que Wace nous entretienne d'Alain Fergant, on ne saurait douter que c'est d'Alain le Roux qu'il veut parler (41). Source longtemps négligée, Wace a récemment fait l'objet d'une réhabilitation de la part d'Elisabeth van Houts qui nous a montré que ce

(39) Ribald, Bodin et Bardulf, *Domesday* I, fol. 309a-312b, II, fol. 144a-149b. Voir CLAY, *Early Yorkshire Charters*, vol. 5, 196-201, 297-306, 316-320. Clay remarque que Bodin et Bardulf étaient apparemment issus de la même mère. Quoique Bardulf n'eût pas encore de terre en 1086, il acquit ensuite des terres de son frère Bodin lorsque ce dernier devint moine au début du XI^e siècle. La moitié du fief passa à Acarias, le fils de Bardulf ; l'autre portion alla à un certain Scolland, intendant du comte Étienne qui donna son nom à une salle du château de Richmond. Clay n'a pas trouvé de témoignage sur la parenté de Scolland et suppose soit qu'il avait épousé une fille de Bardulf (reconnaissant qu'un partage d'un héritage entre un frère et une sœur est totalement inhabituel), soit qu'il reçut la terre par l'un des seigneurs de Richmond. Dans le tableau publié ci-après, je suggère que Scolland pourrait être en fait un fils de Bardulf. Le nom de Scolland est très rare, et on le rencontre en association avec Yquelon (Manche), dans le cartulaire du Mont-Saint-Michel. Un des moines de l'abbaye, Scolland, devint un abbé de Saint-Augustin de Canterbury à l'époque de Guillaume le Conquérant. Un état détaillé de Saint-Augustin du XI^e siècle, assez comparable au texte du *Domesday Book*, donne deux tenants de l'abbé Scolland comme Acharias et Macharius (A. BALLARD, «An eleventh-century Inquisition of St. Augustine's Canterbury», *British Academy Records of the Social and Economic History of England and Wales*, IV, Oxford, 1920, 21). Dans le cartulaire de Castleacre (BL, ms Harley 2110, fol. 69v) nous trouvons Brien et Helias, fils de Scolland témoignant en compagnie des fils de Macharius, probablement le père ou le grand-père de l'un des co-héritiers de Conan fils d'Hélie (voir Appendice 2, tableau 3). L'apparition en deux lieux et deux époques distincts de trois noms extrêmement rares est certainement significative, suggérant une relation entre les deux groupes, et aussi que la mère de Bodin et de Bardulf appartenait à la famille des Yquelon.

(40) P. BROWN, éd., *Sibton Abbey Cartularies III*, (Suffolk Records Society 9, Woodbridge, 1987), 34, n° 516. Cette *narratio* raconte comment Mainard, le chambellan du comte, demanda la main d'Orwen avec son manoir de Sibton pour son long service. Il tient effectivement le manoir dans le *Domesday Book* (II, fol. 293a, *Mainardus*) ; cf. *Inquisitio Eliensis*, dans *Inq. Com. Cant.* éd. HAMILTON, *op. cit.* note 21, 194, *Mainardus miles Radulfi comitis tenet terra unius carrucae in Campesore de dominio*.

(41) WACE, *Roman de Rou*, ligne 8689, *Alains Fergant, quens de Bretagne*, lignes 8695-9 *Bien se combat Alains Ferganz, chevalier fu proz e vaillanz, les Bretons vait od sei menant, des Engleis fait damage grant*. Cf. GAIMAR, *Lestorie des Engles*, *op. cit.* note 15, lignes 5315-5334, *Li cuens Alains de Bretaine/Bien ferit od sa cumpaigne ;/Cil i ferit cume barum./Mult le firent bien Bretun ;/Od le rei vint en ceste terre/Pur lui aider de sa guerre... Le rei servit mult e amat ;/Et il tres bien lui gueredonat ;/Richemunt li donat en Nort,/bon chaster e bel e fort ;/ En plusurs lius en Engleterre/Li reis li donat de sa terre./Lunges la tint, e puis finit./A Saint Edmund fud enfuit*.

qu'il raconte doit être pris au sérieux (42). Toutefois, son récit est quelque peu gênant pour ce qui concerne les Bretons. Selon Wace, les seigneurs de Dinan, Vitré et Fougères faisaient partie des compagnons du Conquérant en 1066 (43). Bien qu'on ait plus tard insinué que la famille de Dinan aurait reçu des terres dans le Devonshire des mains du Conquérant, il est plus probable que la première concession qu'ils reçurent date d'après 1100 (44). Quant à André de Vitré, gendre du comte Robert de Mortain, il reçut de celui-ci des terres en Cornouaille vers 1080 (45). Quoique son fils cadet Gervais se soit plus tard établi sur ces terres de Cornouaille, il est peu probable qu'André ait jamais visité l'Angleterre (46). La question de l'identité du seigneur de Fougères est plus épineuse, d'autant plus que Wace le considère comme un personnage d'importance. Dès 1086, Raoul de Fougères avait épousé Avice de Bienfaite, fille d'un parent du roi, et petite-fille d'un autre, Gautier Giffard (47). Bien qu'ils aient eu des liens avec les Normands et possédé des terres en Angleterre, on ne sache pas qu'aucun seigneur de Fougères ait jamais mis le pied en Angleterre avant 1124, date à laquelle le fils de Raoul, Main III, y alla faire un tour d'inspection. Malheureusement il y mourut peu après à Winchester, où le roi avait fait de nouvelles concessions à sa famille ; il y fut enterré dans l'église de Saint-Swithun (48). Ce projet de voyage se mua par la force des choses en migration.

Entre 1066 et 1086 surgit un autre groupe de Bretons dont le *Roman de Rou* ne fait pas mention. Parmi eux, Geoffroi de la Guerche, tenant-en-chef, principalement dans les comtés des Midlands, du Leicestershire et

(42) E. van HOUT, «Wace as historian», à paraître dans K.S.B. KEATS-ROHAN éd., *Family Trees and the Roots of Politics* (Woodbridge, 1996).

(43) WACE, *Roman...*, lignes 8363-8364, *Grant proés en out cil de Felgieres, qui de Bretaine out genz mult fieres*, ligne 6370, et *li sire i vint de Dinan*, ligne 8575, *Cil de Vitrié e d'Urinié*.

(44) M. JONES, *La famille de Dinan en Angleterre au Moyen Age* (Dinan, 1987), K.S.B. KEATS-ROHAN, «Wigan the Marshal et other Bretons in Orderic Vitalis's *Ecclesiastical History*», *Journal of Medieval Studies* 29 (1994), 33, 36-37.

(45) *Domesday I*, fol. 125a. Le mariage d'André de Vitré et de la fille de Robert de Mortain est signalé par Robert de Torigny dans sa *Chronique*, éd. R. HOWLETT, *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henri II and Richard I*, (4 t., Rolls Series, London 1889), IV, 200.

(46) Ses fils Robert et Gervais figurent dans *Pipe Roll 31 Henry I*, 159, 161.

(47) E.M.C. van HOUTS éd., *The Gesta Normannorum Ducum of Guillaume of Jumièges, Orderic Vitalis, and Robert of Torigny*, (2 t., Oxford, 1993-1995), II, 270, où Robert de Torigny nomme leurs fils comme Fransualo, Henri et Robert Gifard.

(48) Rouleau mortuaire du B. Vital abbé de Savigni, éd. phototypique par L. DELISLE, Paris (1909), titre n° 182, *St Peter et St Swithun, Winchester : Orate et pro speciali fundatore ecclesie nostre. domino Frangswalone. et domino Gileberto Ricardi filio, avunculi eius* (frère de Avice de Bienfaite).

du Warwickshire (49). Rien ne laisse supposer qu'il se trouvait à Hastings : assurément nulle preuve ne nous est parvenue qui nous permette de rattacher Geoffroi à la seigneurie du comte Alain, bien que l'un des tenants d'Alain, Robert de Moûtiers près de La Guerche, fût issu de la même région que Geoffroi (50). Beaucoup des nouveaux venus qui avaient obtenu des terres de Guillaume le Conquérant se mirent en devoir de légitimer leur maintien en possession par des mariages avec des héritières anglaises, auxquelles les biens avaient auparavant appartenu. Ce que fit Geoffroi de la Guerche en épousant Ælfgeofu, la fille de son prédécesseur Leofric (51). Une telle manière de faire prouve la ferme intention de s'établir en Angleterre, bien qu'avec Geoffroi on ait le rare exemple d'un de ceux qui prirent la décision d'abandonner leurs terres anglaises et de rentrer chez eux. En tout cas il quitta l'Angleterre en compagnie du roi Guillaume II en 1093 et ne revint jamais (52). Ses terres furent redistribuées parmi les favoris normands de Guillaume II et de son frère Henri I^{er}. Ces nouveaux maîtres avaient des liens avec les descendants d'un autre tenant-en-chef breton, Maino le Breton, qui occupait des terres centrées sur le Buckinghamshire (53).

(49) *Domesday I*, fol. 227c, 235c-235d, 291a, 326a, 369b-369c. Dans la mesure où les terres de Geoffroi dans le Warwickshire et le Leicestershire avaient été précédemment aux mains d'un seul propriétaire, elles ont probablement été données dans les premières années de la conquête, peut-être vers 1069. Voir R. FLEMING, *Kings and Lords in Conquest England* (Cambridge, 1991), 139, 152, 176.

(50) Robert était peut-être le frère de Lisoius. Il tenait des terres d'Alain dans le Lincolnshire et le Nottinghamshire (*Domesday I*, fol. 347a, 282c). Pour une raison inconnue, le fief de Robert fut tenu après 1086 par le demi-frère d'Alain, Ribald (*Early Yorkshire Charters II*, 158), mais fut ensuite rendu par Alain III le Noir au petit-fils de Robert, Robert fils de Geoffroi (*Early Yorkshire Charters IV*, 27-28, n° 26). A.S. ELLIS dans *Yorkshire Archaeological Journal*, 5 (1877-1878), 323 croit Robert originaire de Moutiers, près de La Guerche.

(51) Ælfgeofu était la fille de Leofwin de Newnham, le prédécesseur anglais de Geoffroi. Elle figure dans une donation qu'il fait d'une terre dans le Warwickshire à Saint-Nicholas d'Angers, *Monasticon Anglicanum*, op. cit., note 35, VI (2), 996.

(52) Il semble probable que Geoffroi était le fils de Sylvestre de La Guerche. Guillaume et Geoffroi, fils de Sylvestre figurent dans un document breton donné après 1093 et souscrit par un Hervé, fils de Geoffroi (MORICE, *Preuves*, col. 529). Hervé et Étienne de La Guerche font une donation au monastère de Marmoutier à Béré pour leur frère, le moine Guarin (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 330, Béré, n° 9). Voir J.-C. MEURET, «Familles seigneuriales aux confins Anjou-Bretagne», *M.S.H.A.B.*, 70 (1993), 94.

(53) *Domesday I*, fol. 151d-152b. Il n'y a pas d'indication précise sur l'origine de Maino. Il a été identifié comme Maino Brito d'Ercée-en-Lamée (Ille-et-Vilaine) par C. BOUVET, «À propos des premiers seigneurs de Châteaubriant aux X^e et XII^e siècles», *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire Atlantique*, 122 (1986), 77-105. Maino était apparenté, par un deuxième ou troisième mariage, au parent du roi Guillaume de Warenne, *Rotul de dominabus*, éd. J.H. ROUND (Pipe Roll Society, London 1913), 38-39.

La sphère d'influence de courte durée de Geoffroi de la Guerche peut sembler ouvrir une brèche entre les établissements dans le nord et l'est, où domine le comte Alain, et les établissements au sud et à l'ouest. Bien qu'on dispose de peu de preuves en ce sens, il se peut que le sud-ouest ait été le foyer d'une importante seigneurie dont le maître aurait été Brien, frère d'Alain. Le comte Alain lui-même occupait des territoires insignifiants dans le sud-ouest (54). Peut-être qu'aux alentours de 1069, les deux frères occupaient des terres aux extrémités ouest et est de l'Angleterre, Alain exerçant son influence à l'est et Brien à l'ouest. Si les terres de Brien à l'ouest n'avaient pas été allouées de nouveau après 1069 à Robert de Mortain, la division tranchée qu'on observe dans le *Domesday Book* entre les terres du comte Alain situées au nord et à l'est et celles de Bretons de moindre envergure au sud et à l'ouest, n'aurait peut-être jamais eu lieu (55).

Les divisions sévissant parmi ces groupes, sans préjudice de telle ou telle exception, sont si marquées qu'elles exigent un début d'explication. Quatre influences capitales nous semblent avoir infléchi l'apparente distinction territoriale entre les deux groupes : le recrutement d'autres Bretons après 1066, le retrait du comte Brien en 1069, la révolte dans le nord en 1070, et la révolte de Raoul de Gaël en 1075. Les terres confisquées à Gautier de Dol dans le Norfolk et la Suffolk furent redistribuées au comte de Chéster, Hugues d'Avranches (56). Ce très noble Normand au pouvoir immense fut l'un des grands seigneurs frontaliers auxquels on confia la responsabilité des Marches galloises. En tant qu'héritier de la vicomté normande d'Avranches, il eut des contacts approfondis avec les Bretons du nord-est de la Bretagne, et tout spécialement les hommes de la seigneurie de Dol-Combours (57). Il est à

(54) Alain avait un seul manoir dans le Dorset (*Domesday I*, fol. 79a). C'est probablement la reine Mathilde, qui avait eu cette terre de Britic, fils d'Algar, le prédécesseur anglais d'Alain, qui l'avait donnée à celui-ci peu avant sa mort.

(55) Quoique le *Domesday Book* ne précise pas spécifiquement que Brien ait possédé les terres de Cornouaille que tient Robert de Mortain en 1086, il signale quand même que certaines petites propriétés de Robert dans le Suffolk avaient effectivement appartenu à Brien (*Domesday II*, fol. 291a).

(56) *Domesday II*, 152a-b, 299b, 322a, 377a, 407b. La nouvelle cession de la terre autrefois tenue par les anciens hommes de Raoul de Gaël joue un rôle dans la géographie des honneurs dans le Norfolk et le Suffolk : voir C.P. LEWIS, «The formation of the Honor of Chester 1066-1100», *Journal of the Chester Archaeological Society*, 71 (1991), 51.

(57) Sur Hugues, voir KEATS-ROHAN, «The Prosopography of post-Conquest England : four case studies», *Medieval Prosopography*, 14.1 (1993) 23-30, L. MUSSET, «Actes inédits du XI^e siècle, I : les plus anciennes chartes du prieuré de Saint-Gabriel (Calvados)», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 52 (1952-19544), 124-129, L. MUSSET, «Les origines et le patrimoine de l'abbaye de Saint-Sever», in *La Normandie bénédictine au temps de Guillaume le Conquérant*, éd. J. Daoust (Lille, 1967), 357-367. Le tenant-en-chef du Buckinghamshire, Jocelin Brito, était le tenant de Hugues au manoir de Slapton, Northamptonshire (*Domesday I*, fol. 224d). Le portrait défavorable de cet homme

coup sûr remarquable qu'après la révolte de 1075, qui vit la chute de Roger d'Hereford aussi bien que celle de Raoul de Gaël, la châtellenie de Monmouth fut octroyée au Breton Guihénoc de La Boussac, près de Dol (58). Ce changement fit de la famille, et ce en dépit de son rang social relativement bas, la doyenne des familles résidant dans le sud-ouest de l'Angleterre vers 1086.

Dès 1086, Guihénoc et son frère Baderon étaient moines de Saint-Florent de Saumur, à Monmouth, alors que leurs terres et leur rang de châtelains de Monmouth devenaient la prérogative du fils de Baderon, Guillaume (59). On ne saurait sous-estimer l'importance de leur châtellenie, dans les Marches galloises hostiles ; tout comme l'établissement d'Alain le Roux à Richmond, dans le Yorkshire, elle nous montre toute la confiance que le Conquérant pouvait accorder à ses alliés bretons. Autrement, de telles charges n'étaient octroyées qu'aux plus prestigieux des barons normands, tels Robert de Mortain, Hugues d'Avranches, Roger de Montgomery et Guillaume de Warenne, tous apparentés au roi, comme Alain le Roux. Guihénoc et Baderon furent vassaux des seigneurs de Dol-Combours, dans le nord-est de la Bretagne, région qui tôt noua des liens avec les Normands, tout spécialement ceux du diocèse d'Avranches, dans la région du Mont-Saint-Michel. Leur ancien seigneur, Rivallon de Dol, avait été l'allié de Guillaume lors de sa malencontreuse campagne contre Conan II de Bretagne en 1064 (60). C'est parmi les hommes de ces régions ainsi que des diocèses normands

considérable et habile donné par Orderic Vital, II, 260-262, doit être comparé au tableau plus positif de Geffreu de Gaimar, *Lestorie des Engles*, *op. cit.*, note 15, lignes 5860-5874, 6015-6043. Le chapelain de Hugues, Eudes, fils d'Ernulf de Dol, devint moine de Saint-Evroult (Orderic, III, 118, 226).

(58) J.G. EVANS éd., *The Text of the Book of Llan Dâv reproduced from the Gwysaney Manuscript*, (Old Welsh Texts, IV, Oxford 1893, réimpression Aberystwyth 1980), 277-278, raconte que le château de Monmouth avait été bâti au début de la période normande et que la moitié en avait été donnée à trois Normands. Après la révolte du comte Roger en 1075, le château fut donné à Guihénoc. Guihénoc construisit le prieuré de Monmouth, en tant que cellier de Saint-Florent-de-Saumur quelques temps plus tard et s'y fit moine. Le château alla alors à Ranulf de Colville, un Normand, avant de revenir, vers 1086, à Guillaume, fils de Baderon, le frère de Guihénoc. Cf. GUILLIOTEL, «Les Baderon», *op. cit.*, note 2. Les historiens anglais ont supposé que l'on avait doté des Bretons dans cette région parce que la langue bretonne avait quelque ressemblance avec le gallois. Néanmoins, rien ne prouve que les habitants du nord-est de la Bretagne parlaient encore le breton à cette époque.

(59) *Domesday I*, fol. 180d, qui indique que Guillaume tenait le château et Saint-Florent-de-Saumur tenait la chapelle ; les autres biens de Guillaume sont énumérés fol. 179d, 185c-d, 167a. Ses tenants étaient Salomon, Geoffroi et Gérard.

(60) Guillaume de Poitiers, *Gesta Guillelmi*, 106-112. Souvent regardée comme une défaite pour Conan par les historiens anglais et normands, cette campagne fut en réalité une victoire comme l'a montré l'analyse nouvelle de K.S.B. KEATS-ROHAN, «The Breton Contingent in the non-Norman Conquest», *Anglo-Norman Studies*, 13 (1991), 163-167.

de Coutances et Bayeux qu'on trouve la majorité de ceux qui occupaient le sud-ouest de l'Angleterre. Plusieurs des tenants de Robert de Mortain furent recrutés dans le nord-est de la Bretagne ; parmi eux, son gendre André de Vitré, et Alfred et Anger le Breton (61). On trouve au nombre de ceux qui étaient tenants-en-chef en 1086, Thibaut fils de Bernier qui est témoin dans des chartes avec Main I^{er} de Fougères dans les années 1050-1060, et le fils de Main, Raoul I^{er} de Fougères (62). Le seigneur de Fougères était l'aîné mais non le plus riche des tenants-en-chef bretons au sud-ouest, bien que seigneur absentéiste. Robert de Mortain, qui était le plus gros possesseur du sud-ouest, faisait sans doute figure de chef incontesté aux yeux des Bretons du sud-ouest. Nonobstant, Robert lui aussi était le plus souvent absent de ses terres. Sa présence constante auprès du roi et l'étendue considérable de ses terres l'empêchaient d'être longtemps au même endroit (63).

(61) Alfred Brito fut tenant-en-chef dans le Devon, *Domesday I*, fol. 115d-116b, où l'un de ses tenants s'appelait Guihénoc. Certaines des terres de Guihénoc furent ensuite tenues par les héritiers de Robert Giffard, fils de Raoul I^{er} de Fougères (*Book of Fees, commonly called Testa de Neville*, 3 vol. (HMSO, Londres, 1920-1931), 788. (Alfred s'identifie peut-être à un homonyme, tenant du comte dans le Devon (*ibid.* fol. 91d, 92c), et fut l'un des tenants de Ruald Adobed dans le Devon (fol. 114d). Les terres de Ruald ont été ensuite données à Robert Giffard, avant 1129. Ansgar Brito tenait des terres du comte dans le Devon (*Domesday I*, fol. 104c-d) et le Somerset (*ibid.*, fol. 91d, 92c), et fut tenant-en-chef dans le Devon (*ibid.*, fol. 116b) où il portait le surnom «de Montacute» d'après un manoir comtal dans le Somerset. Ansgar et son fils Walter sont des bénéficiaires du monastère de Bermondsey (à présent à Londres), *Monasticon Anglicanum, op. cit.*, note 35, t. V, 96. Ansgar est probablement aussi le père d'Hervé, fils d'Ansgar, qui figure en Dorset comme tenant de l'abbé de Milton (*Domesday I*, fol. 78b).

(62) *Domesday I*, fol. 115b-d. Cf. M. FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, 1961, n^{os} 157, 160-162. Raoul de Fougères tenait quelques manoirs dans les Devon, Surrey, Buckinghamshire, Norfolk et Suffolk en 1066 (*Domesday I*, fol. 113d, 35c, 151c, II, fol. 432b, 263a) ; il fonda un monastère à Ipplepen, dans le Devon, pour Saint-Pierre de Rillé (G. OLIVER, *Monasticon Diocesis Exoniensis*, Exeter/Londres 1886, 300). Il apparaît toujours qualifié «de Felgeres» au lieu de «de Filgeriis» comme il serait normal dans des documents bretons. On trouve un Guillaume de Felgeres comme seul châtelain en chef dans le Buckinghamshire (*ibid.* I, fol. 151b). Raoul de Fougères doit être distingué de Raoul de Felgere ou de Filgeris qui tenait des terres d'Harluin de Sculariis dans le Cambridgeshire en 1086 ; ce second Raoul eut comme successeur Alain de Fulgeriis vers 1166 (*Red book of the Exchequer*, éd. H. HALL, 3 tomes, Rolls series, Londres 1896, t. I, 359 ; il avait été co-tenant avec Raoul Le Breton, également tenant du comte Alain en Cambs.). Les beaux-parents de Raoul de Fougères avaient parmi leurs tenants un Guillaume Brito, qui apparaît dans le Huntingdonshire (*Domesday I*, fol. 207b) et le Cambridgeshire (fol. 196c), où Hardouin de Sculariis était également leur tenant (fol. 196d). Un Guillaume Brito, frère de Gilbert (*Callidus* de Coutances), abbé de Saint-Étienne (1079-1101), se trouve dans DEVILL, *Analyse des chartes de Saint-Étienne de Caen*, 27.

(63) L'étude la plus récente sur Robert est celle de B. GOLDING, «Robert of Mortain», *Anglo-Norman Studies*, 13 (1991), 119-144.

Il ne fait guère de doute que les groupes du Midland et du sud-ouest, se composaient d'individus qui vinrent en Angleterre après 1066 mais avant 1075. Ceci tiendrait à expliquer la relative modestie de leurs possessions. La situation de leurs terres avait probablement été fonction des disponibilités du roi ainsi que de l'emplacement des terres de Robert de Mortain et d'Hugues d'Avranches, qui aidèrent sans doute au recrutement des nouveaux arrivants. On ne doit pas sous-estimer la part que prit Robert au recrutement de nouveaux Bretons pour l'Angleterre. L'échec du seigneur de Fougères à prendre pied en Angleterre doit sans doute s'expliquer par la domination de Robert de Mortain sur les régions où s'étendaient certains fiefs de Fougères. Certaines des terres bretonnes de Fougères étaient assujetties au comte normand de Mortain, et l'on doit noter entre les dépendants de l'un et l'autre de nombreux échanges (64). Ces terres se trouvaient dans une région considérée par les Bretons comme étant bretonne, mais que les Normands avaient annexées au moins depuis 1030. Robert, après qu'il fut fait comte de Mortain aux alentours de 1050, sut apaiser l'animosité qui subsistait dans la région au moyen de sa brillante diplomatie. L'invasion de la Bretagne par les Normands en 1064 a dû alimenter une certaine hostilité entre certains groupes de Bretons anglais du nord et du sud. Leur intégration avant 1154 ne fut jamais complète, et dès 1138 chacun prit part pour un candidat rival quand éclata la guerre civile anglaise. Néanmoins, chacun des groupes de Bretons qui s'établirent en Angleterre après 1066 afficha sa loyauté aux rois d'Angleterre jusqu'en 1138.

Il ne semble pas que Guillaume II ait attiré de nouveaux Bretons en Angleterre ; toutefois l'importance des Bretons du nord menés successivement par les trois frères Alain le Roux, Alain le Noir et Étienne est très marquée sous son règne, où dominent des combats concernant le Pays de Galles, l'Écosse et le Maine. Beaucoup des recrues de Guillaume II étaient originaires du comté du Maine, conquis par les Normands en 1063 et encore aux mains chétives de Robert Courteheuse jusqu'en 1095 (65).

Quand Guillaume le Conquérant mourut, il laissa la Normandie entre les mains de son fils aîné Robert Courteheuse, dont l'incapacité à gouverner s'était manifestée à maintes reprises. L'Angleterre échut à son

(64) Cf. «Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. Chartes du prieuré de la Sainte-Trinité de Fougères», éd. A. DE LA BORDERIE et LA BIGNE-VILLENEUVE, *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1851, 191-219, 195-196, Fauroux, *Recueil*, n° 160-162.

(65) Des hommes tels que Patrick de Sourches, Gilbert *Cenomannis*, ou Hamelin et Winebald de Ballon ; cf. J.H. ROUND, «The family of Ballon», *Studies in Peerage and Family History*, (Londres 1901) 189-198.

frère Guillaume II. Les intentions du Conquérant ont donné lieu à de nombreuses discussions, mais nul ne pouvait douter que tôt ou tard les frères se disputeraient la totalité de l'héritage de leur père. La question envenima l'accession de Guillaume II, et de nouveau en 1100 lorsque lui succéda son plus jeune frère Henri. Après la mort du Conquérant, Henri se trouvait être comte du Cotentin sous Robert Courteheuse. Vers 1091 il était devenu la proie de ses deux frères qui l'assiégèrent au Mont Saint-Michel. Comme on lui avait permis de s'en aller sain et sauf, il entra en Bretagne, par Dol, où il se fit de nombreux amis bretons (66). S'étant plus tard mis au service de son frère Guillaume, à qui l'unissait une commune inimitié à l'égard de Robert, il put s'emparer du trône après que Guillaume eut péri dans un accident en août 1100. Ayant à faire face à une révolte immédiate en faveur de Robert, il avait néanmoins établi son pouvoir dès 1102, condamnant à l'exil certains des hommes les plus puissants du royaume (67).

Henri préférait la diplomatie à la tactique maladroite de la confiscation et de la guerre, mais en la personne du belliqueux Guillaume de Mortain, à qui il avait offert la sœur de sa propre femme en mariage, sa diplomatie vint buter contre un mur (68). De concert avec Robert Courteheuse, Guillaume livra bataille au roi à Tinchebray. Tous deux furent faits prisonniers et passèrent le reste de leur longue vie en prison (69). Les vastes états de Guillaume se trouvaient maintenant divisés en une série de petites baronnies, avec à leur tête un important tenant du précédent honneur. Il est clair que Guillaume n'avait pas bénéficié du soutien de ces hommes-là. De nouveaux tenants-en-chef furent établis sur ces terres et d'autres confisqués par le roi aux rebelles en 1102 et 1106. Il y a longtemps que J.H. Round a noté qu'une proportion remarquablement élevée de ces prétendus «arrivistes» était issue soit de Bretagne soit de la péninsule du Cotentin (70). Cette particularité s'explique clairement par les amitiés qu'Henri avait su nouer avant 1100, mais elle n'en doit pas moins aux liens qu'établirent Bretons

(66) Orderic Vital, IV, 118-120, 148, 164, 220-226, 250.

(67) C.W. HOLLISTER, *Monarchy, Magnates and Institutions*, (Londres, 1986), 171-189.

(68) *Ibid.*, 137-144, 175, 177.

(69) Orderic Vital, VI, 84-90, dit que Guillaume de Mortain fut capturé par les Bretons. Il était encore emprisonné en 1129-1130 (*Pipe Roll 31 Henry I*, 143). Une source tardive, les *Annales de l'abbaye de Bermondsey*, affirme qu'il y devint moine après la mort d'Henri en 1135 (*Annales Monastici*, éd. H.R. LUARD, (5 vols., Rolls Series, Londres 1864-1869, t. 3, 436).

(70) J.H. ROUND, «The origin of the Stewarts» in *Studies in Peerage and Family History* (1901), 115-131.

et Normands au temps de Robert de Mortain. Les hommes de la région demeurèrent fidèles au roi, contre leur seigneur Guillaume de Mortain, et lui maintinrent cette fidélité en dépit de la haine qu'ils vouaient à son successeur éventuel, Étienne de Blois, neveu d'Henri (71).

Les Bretons font leur apparition très tôt dans l'Angleterre d'Henri I^{er}. Il dut s'en trouver avec lui lors de son accession en 1100. Le premier fut probablement Alain fils de Flaad, frère du sénéchal héréditaire des archevêques de Dol, ancêtre de l'aristocratie famille des Fitzlaine en Angleterre ainsi que de la famille des Stuarts d'Écosse, et donc de l'actuelle reine britannique. Alain acquit une part considérable des terres confisquées dans le Shropshire à la famille des Montgomery-Bellême en 1102 (72). Il témoigna dans une charte du roi de l'an 1110 en compagnie de deux autres Bretons, Harscoit de Saint-James et Halenald de Bidun (73). Un autre d'entre eux, Guillaume *de Albini Brito*, fils de Main d'Aubigné, près de Gahard (Ille-et-Vilaine), était apparenté par sa mère à la famille de Bohun en Normandie de l'ouest (74). Dès 1107, Guillaume

(71) Étienne a été fait comte de Mortain après la disparition de Guillaume. Pour cette raison, il n'était pas populaire ce qui provoqua finalement une révolte à Alençon en 1118 (Orderic Vital, VI, 204-206). Orderic (VI, 88) nous permet d'entrevoir l'impopularité de Guillaume de Mortain lorsqu'il écrit : *Britones autem Guillelmum comitem ceperunt, quibus rex et amici eius vix abstulerunt.*

(72) Voir ROUND, «The Stewarts», *op. cit.*, note 70 ; U. REES, *Cartulary of Shrewsbury Abbey*, (Aberystwyth, 1976), *passim*. Jordan fils d'Alain et Juhel du Marais de Dol figurent dans *Pipe Roll 31 Henry I*, 11.

(73) *Regesta Regum Anglo-Normanorum II*, n° 944. Halenald est révélé comme Breton par son nom, une forme hypocoristique d'Alain. Son toponyme désigne probablement Bidon ou La Ville-Bidon, tous deux en pays de Dol (Ille-et-Vilaine). Ses descendants tenaient l'honneur de Lavendon, dans le Buckinghamshire, fondé sur la donation à Halenald des terres autrefois tenues par Guillaume *camerarius* de l'évêque Geoffroi de Coutances en 1086 (I. Sanders, *English Baronies*, Oxford, 1963, 128). La seigneurie de Harscoit de Saint-James, ou de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) était en Normandie en 1086, mais la famille était originellement bretonne. Le Harscoit qui témoigne lors d'une donation d'Alain le Roux à la fin des années 1080 (MORICE, *Preuves*, I, 451-452) était Harscoit fils d'Eudes et figure en Angleterre et en Normandie avant et après 1100 (*Pipe Roll 31 Henry I*). Les fils d'Harscoit, Eudes, Jacques et Pierre, eurent des terres en Angleterre. Un autre fils, Harscoit *vicecomes*, figure dans une charte de Raoul de Fougères donnée avant 1106 («Chartes de Sainte-Trinité», *op. cit.*, note 64, 195-196). Ce deuxième Harscoit est probablement le père de Roald, connétable de Richmond, qui réclama une partie de la terre tenue dans le Norfolk par Jacques de Saint-Hilaire et sa fille (Bibl. mun. Flers, ms 22, 37-38). On trouvera des informations importantes sur les débuts de l'histoire familiale dans les chartes du monastère de Marmoutiers, Sacey, dans l'Avranchin (Bibl. nat., lat. 5441 (2), 159-160), où l'on peut lire qu'Harscoit était le neveu de Robert vicomte de *Bodiaco*, grand-père d'un Rivallon qui peut bien être Rivallon d'Avranches recruté en Angleterre par Henri I^{er} (*Pipe Roll 31 Henry I*, 63, Orderic Vital, VI, 246). Une étude sur cette famille figure dans l'Appendice 2.

(74) *Le Liber vitae* de l'abbaye de Thorney, BL Additional ms 40,000, fol. 2r : *Main pater Willelmi de Albinico. Adelisa. Hunfredus de Buuo avunculus eius. Hos colligimus in anniversario quem faciemus pro animabus patrumet matrum nostrarum. Willelmus de*

avait épousé une importante héritière de terres dans le Lincolnshire. Dans le sillage de ces hommes vinrent les familles bretonnes de L'Estrange, Gobion, Lengleis, du Marais et de Chauvigny. Le fils de Raoul de Fougères, Robert Giffard reçut la seigneurie de Weare dans le Devonshire, alors tombée en déshérence (75). On trouve en Warwickshire Guigon le Maréchal. Plus connu comme le Guigan Algason dont parle Orderic Vital, Guigon était vicomte d'Exmes en Normandie à la mort d'Henri en 1135 (76). Parmi les autres Bretons à s'établir dans le Devonshire et la Cornouaille furent un certain Guigon et son fils Ruald (77). Le fils de Ruald, Ansfrid devint régisseur de l'honneur de Wallingford au temps de Brien fils du Comte (78). Brien fils du Comte, l'un des premiers et des plus estimés des Bretons d'Henri, nourrissait un amour profond à l'égard du roi et de sa fille, l'impératrice Mathilde. Homme de grand courage et plein de charme ainsi qu'il devait le montrer durant le règne d'Étienne, il était fils naturel d'Alain Fergent de Bretagne

*Albinico. Cecilia uxor eius [héritière de Robert de Tosny, seigneur de Belvoir, Lincolnshire]. Filii ejus Willelmus. Rogerus. Matildis filia eius. Istis concedimus fraternitatem loci. Cf. le cartulaire du Mont-Saint-Michel (Bibl. mun. d'Avranches, ms 210, fol. 78r-v), où Main et sa femme Adalais font donation d'une terre à Caluinnei (commune de Chauvigné, canton de Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine ?). La branche aînée de la famille, bretonne, descend apparemment de Raoul fils de Main (éventuellement par un premier mariage). Les branches anglo-bretonnes sont issues de Guillaume et de ses neveux Éven (Iwain), Hélié et Geoffroi, apparemment tous trois frères, quoique Éven et Hélié soient appelés «d'Aubigné» et Geoffroi «de Chauvigné». Les branches anglaises peuvent être reconstituées essentiellement grâce aux chartes du monastère de Belvoir, publiées dans *Monasticon Anglicanum*, VI, part. 1, 289 fol.*

(75) *Pipe Roll 31 Henry I*, 157. Ruald Adobed, lui-même éventuellement un Breton de Fougères, fut moine à Saint-Nicolas, Plympton, vers 1103 (OLIVER, *Mn. Exon.*, 119. É. DUPONT, «Rivallon de Dol, Ruald Adobed, Rualdus Dolensis», *Revue de Bretagne* (1907), 193-200, se trompe certainement en identifiant Ruald à Rivallon de Dol. Rivallon Giffard figure dans une charte de son oncle Raoul II de Fougères (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 517). Un second Robert Giffard figure en 1168 lors d'un accord entre Étienne de Fougères, évêque de Rennes, et Saint-Melaine (MORICE, *Preuves*, 659). Hugues de Dol et Hugues de Rennes apparaissent dans le Devon (*Domesday I*, fol. 111a, 107c). À l'inverse de JONES, «Notes sur quelques Bretons», *op.cit.*, note 2, 77, je ne crois pas que Judhael de Totnes, fils d'un Alfred, venait de Fougères. Quoiqu'évidemment d'origine bretonne, il se considérait probablement lui-même comme Normand, puisqu'il était très certainement un fils cadet d'Alfred le Géant, qui était attaché aux seigneurs de Saint-Sauveur-le-Vicomte dans le Cotentin depuis 1029 environ et au-delà : cf. J. WILLIAMS, «Juhel of Totnes», *Anglo-Norman Studies*, 16 (1994), 271-289. Je ne partage pas non plus l'opinion de M. JONES (p. 74) qui identifie Geoffroi Alselin comme un Normand.

(76) Voir KEATS-ROHAN, «Wigan the marshall», *op. cit.*, note 44, 26-28, Orderic Vital, VI, 16, 454, *Book of Fees*, II, 1279.

(77) A. HEALES [et M. STEPHENSON] éd., *The records of Merton Priory* (Londres 1898), 8-9. Cette famille est probablement distincte de celle de Wigan le Marshall, contrairement à mon opinion antérieure (KEATS-ROHAN, «Wigan», 29).

(78) H. CRÔME et RHC DAVID, éd., *Regesta Regum Anglo-Normannorum III : 1135-1154* (Oxford, 1968), n° 71-72, 88.

et donc parent éloigné d'Henri et demi-frère du duc breton Conan III, beau-fils d'Henri (79). Lorsqu'Henri dut envoyer un champion pour se mesurer à celui du roi de France en 1119, il choisit le Breton Alain de Dinan (80). Ce fut un de ses mercenaires bretons, Hugues Boterel, qui la même année infligea à l'ennemi d'Henri, Baudouin de Flandre, la blessure dont il devait mourir (81). Robert Giffard fut probablement l'une des dernières recrues d'Henri, ainsi que Geoffroi, vicomte de Porhoët, qui reçut le *hundred* (canton) de North Molton dans le Devon durant la seconde partie du règne (82). Si les recrues des premières années du règne d'Henri entrèrent toutes dans le service administratif, tel ne fut pas le cas de ceux qui vinrent plus tard.

La question du Maine fut d'une importance capitale pour les Normands à dater de l'époque de Guillaume le Conquérant en raison de sa position entre la Normandie et son ennemi le plus résolu, l'Anjou. En conquérant le comté, en 1063, les Normands établissaient une zone provisoire entre eux-mêmes et leurs ennemis. Provisoire car leur mainmise sur le comté était mal assurée et niée par les sentiments pro-Angevins du peuple et des seigneurs manceaux. Le Maine touchait également aux frontières de l'est de la Bretagne et de la vallée de Mortain. A la mort de Robert de Mortain en 1094, les grands seigneurs de la région nourrissaient entre eux des liens intimes et beaucoup d'intérêts en commun. Les filles de Robert épousèrent des seigneurs de Vitré, dans l'est de la Bretagne, et de Laval, dans l'ouest du Maine (83). L'une de ses parentes avait épousé le fils du puissant et turbulent Geoffroi de Mayenne, le seigneur manceau le plus considérable de son temps (84). Robert occupait deux châteaux construits dans le Maine par son frère à Ambrières et à Gorrion (85). L'un de ses hommes à Gorrion était un certain

(79) Brien est étudié plus en détail dans K.S.B. KEATS-ROHAN, «The devolution of the Honour of Wallingford», *Oxoniana* 63 (1989) et *id.*, «The Bretons and Normans of England», 68-69.

(80) *Book of Fees*, II, 937. Alain et son frère Olivier figurent dans *Pipe Rolls 31 Henry I*, 157, 159.

(81) Orderic Vital, VI, 190.

(82) Robert figure dans la partie abîmée de *Pipe Roll 31 Henry I*, 157 ; pour Geoffroi ; cf. *ibid.*, 155 ; *Book of Fees*, *op. cit.*, note 61, 99, 797, *Red Book of the Exchequer*, *op. cit.*, note 62, II, 559.

(83) Robert de Torigny, *Chronicle*, *op. cit.*, note 45, 200.

(84) KEATS-ROHAN, «Prosopography of Post-Conquest England», *op. cit.*, note 57, 37-40 ; Gauthier, fils de la femme de Geoffroi de Mayenne, Adelina de Presle, était un parent de Robert de Mortain et de Hugues d'Avranches.

(85) Un des tenants de Robert en 1086 était Britel de Saint-Clair, aussi surnommé d'Ambrières, sans doute en raison de son service dans ce château (*Domesday I*, fol. 104d, 105c, 92a, 92c, 92d, 93a, 79b, 79c, 79d). Pour Robert et Gorrion, voir J. BOUSSARD, «Le comté de Mortain», *Le Moyen Age*, 58 (1952), 273-276.

Geoffroi, fils de Rivallon, dont le nom et ses relations avec le Mont Saint-Michel nous autorisent à l'identifier au plus jeune fils de Rivallon I^{er} de Dol, lequel s'était querellé avec son père et ses frères peu avant 1066 (86). Sa famille, composée des maîtres de Saint-Berthevin-de-la-Tannière dans la seigneurie de Mayenne, tira son nom de Gorron. Les membres de cette famille faisaient partie des gens recrutés par Henri I^{er} à dater de 1119.

C'est probablement dans ce contexte qu'il faut situer la seconde étape de recrutement d'hommes nouveaux par Henri. Maître de la Normandie depuis 1106 quoiqu'inquiété par des révoltes constantes, Henri avait conscience depuis longtemps de l'importance capitale et persistante de la question du Maine. Selon son habitude il tenta d'apporter à ce problème une solution diplomatique, préparant le terrain en poursuivant la diplomatie de Robert de Mortain, depuis longtemps abandonnée par le fils de ce dernier (87). Henri se fit des amis dans la région en donnant ses filles naturelles en mariage au seigneur de Laval et au vicomte du Mans, dans le Maine (88). Une branche de la famille de Gorron, bretonne d'origine, débuta une carrière anglaise réussie lorsque Geoffroi de Gorron fut fait abbé de Saint-Alban en 1119 (89). Très tard

(86) *Cartulaire manceau de Marmoutiers*, éd. E. LAURAIN, 2 tomes, Laval, 1903, t. II, 5-6.

(87) Par exemple, il pensa vaincre les seigneurs de Mayenne dans le Maine, qui disputaient les possessions normandes des châteaux manceaux de Gorron, Ambrières et Châtillon-sur-Colmont, en leur concédant des terres en Angleterre (*Book of Fees*, *op. cit.*, note 61, 97, KEATS-ROHAN, «Wigan the Marshal», 27). À une certaine époque, entre 1094 et 1106, Guillaume de Mortain, fit la guerre à Gauthier de Mayenne, très probablement au sujet de ces châteaux. Gauthier voulut conclure la paix en offrant la main de sa fille à Guillaume, en dépit de la consanguinité qui existait entre eux. Mais le mariage fut interdit par Hildebrand, évêque du Mans, et n'eut pas lieu (BOSSUAT éd., *Recueil des historiens de la France*, 15, 317). Néanmoins, Gauthier fut apparemment capturé à la bataille de Tinchebray en 1106, alors qu'il soutenait Guillaume de Mortain contre Henri. Brièvement emprisonné au château de Fougères, dont le seigneur Raoul était fidèle à Henri (*Cartulaire manceau*, *op. cit.*, note 86, t. 2, Mayenne n° 7), il figure ensuite comme témoin en 1110 dans une charte d'Henri à Romsey en Angleterre (*Regesta Regum Anglo-Normannorum II: 1100-1135*, éd. C. JOHNSON et H. CRONNE, (Oxford, 1956), n° 956).

(88) *Book of Fees*, *op. cit.*, note 61, 98, *quod manerium Henricus rex primus dedit Roscelino de Bello Monte in maritagium cum Constantia filia sua*. Pour Emma, femme de Guy de Laval, cf. HOLLISTER, *Monarchy, Magnates and Institutions*, *op. cit.*, note 67, 282 et note 66.

(89) *Gesta Abbatum Sancti Albani*, éd. H.T. RILEY, (Rolls Series, Londres 1867-1869), I, 73. L'abbé descendait de Geoffroi, le plus jeune fils de Rivallon de Dol. Geoffroi, fils de Rivallon était vassal du comte de Mortain, et comme tel, atteste des chartes de Raoul I^{er} de Fougères («Chartes de la Sainte-Trinité de Fougères», *op. cit.*, note 64, 192, 196). Comme seigneur de Saint-Berthevin-de-la-Tannière (cant. Montaudon, dépt. Mayenne) Guillaume, fils de Geoffroi était vassal du seigneur de Mayenne (Bertrand DE BROUSSILLON, éd., *Cartulaire de Saint-Michel l'Abbayette*, Paris 1894, 22-23). Voir KEATS-ROHAN, «The Breton Contingent», *op. cit.*, note 60, 169-170.

dans son règne, il lui fut donné de recruter la famille des Lucy, probablement d'origine normande et qui était apparentée aux Gorrion (90). Il est notoire en revanche qu'il ne fit rien de plus pour promouvoir les seigneurs de Richmond, qui avaient encore pour représentant le comte Étienne, lequel passait le plus clair de son temps en Bretagne. Néanmoins, plusieurs des tenants de Richmond furent l'objet de ses bonnes grâces. La famille d'Aubri de Ver, dont la normanisation fut si rapide et si heureuse que les historiens anglais n'arrivent pas à croire qu'elle ne fut pas normande, s'était progressivement élevée au service du roi depuis 1066 (91). Cet Aubri fut du temps d'Henri un remarquable homme de loi. Riche et puissant, il occupa aussi plusieurs charges de sheriff, ou vicomte (92). Le troisième Aubrey de Ver devint comte d'Oxford en 1141. Il y avait aussi les frères d'Alain fils d'Aimeric, ancêtre de la famille des Lanvally de Bretagne et d'Angleterre, et Geoffroi Boterel, dont les descendants firent souvent office de sénéchaux

(90) L'abbé Geoffroi de Gorrion était un parent de l'abbé Gauthier de Battle, frère de Richard de Lucy, selon *The Chronicle of Battle Abbey*, éd. E. SEARLE, (Oxford, 1980), 142. Pour la famille de Lucy, voir J.H. ROUND, «The honour of Ongar», *Transactions of the Essex Archaeological Society*, new series, VII (1898), 142-152.

(91) On tient généralement Aubri comme originaire de Ver, (Manche, arr. Coutances, cant. Gavray) parce qu'il y tenait en 1086 une terre de l'évêque de Coutances (*Domesday I*, fol. 220c), L.C. LOYD, *The Origins of some Anglo-Norman Families*, (Harleian Society 103, Leeds, 1951, 110). Loyd reconnaît toutefois qu'aucun autre indice ne permet d'établir un quelconque lien entre la famille d'Aubri et Ver dans le Cotentin. La femme d'Aubri figure dans ses droits dans le *Domesday Book* (I, fol. 24a, 101a) ; Elle était très probablement issue d'une famille du Cotentin. Il y a d'ailleurs une véritable vraisemblance à ce que d'autres familles de Ver en Angleterre aient été originaires du Cotentin (cf. Guillaume de Ver, *Domesday I*, fol. 127c), mais la grande quantité de témoignages en faveur d'une origine bretonne d'Aubri est écrasante. La plupart ont été énumérés par POWELL, «Essex fees», *op. cit.*, note 2, quoiqu'il rejette finalement cette origine. L'un des indices les plus frappants consiste en la fondation du prieuré de Colne par Aubri I^{er} et celui de Hatfield Broadoak par Aubri II, dépendants de Saint-Melaine de Rennes, l'une des abbayes bretonnes les plus importantes (J.-L. FISHER, *Cartularium Prioratus de Colne*, Essex Archaeological Society Occasional Publications, I, 1946 ; F. JOUON DES LONGRAIS, «Les moines de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes en Angleterre. Les chartes du prieuré d'Hatfield Regis», *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, t. II, Paris, 1955). La recherche a montré que si un culte de saint Melaine a bien existé en dehors de la Bretagne, il n'a jamais atteint la péninsule du Cotentin, même si on le trouve en d'autres endroits en Normandie (J. FOURNÉE, «Le culte populaire des saints bretons en Normandie», *Questions d'histoire de Bretagne, Actes du 107^e Congrès national des sociétés savantes, section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610*, (2 t., Brest, 1982), II, 311. Noter le retour au domaine royal au XIII^e siècle d'une terre précédemment tenue par un Gautier de Ver, un Breton (*Britonis*), dans le Suffolk, où la famille d'Aubri possédait également une terre (*Book of Fees*, *op. cit.*, note 61, 390).

(92) En 1129, Aubry II de Vere était sherif de onze comtés (*shires*), *Pipe Roll 31 Henry I*, 43, 52, 53, 81, 90, 100. Sur Aubry comme législateur, voir Guillaume de Malmesbury, *Historia Novella*, éd. K.R. POTTER, (Oxford, 1955).

auprès des comtes de Richmond (93). Alain fils d'Aimeri entretenait des liens avec l'abbaye du Mont Saint-Michel, ce qui fut une des caractéristiques notoires des premières recrues d'Henri (94).

L'un des motifs d'Henri dans son recrutement en deux étapes de Bretons peut avoir été le désir de promouvoir une meilleure cohésion entre les Bretons anglais en agitant le spectre de la propriété foncière. Il y a certainement des différences notables entre la protection qu'il étend aux groupes de non-Bretons après 1116 – pratique commandée par les besoins de la diplomatie continentale – et celle qu'il accorde aux nouvelles recrues bretonnes. De nombreux Bretons de la deuxième vague étaient issus de régions ayant des liens étroits avec le comté breton d'Étienne de Richmond, tout spécialement cette partie associée à son fils aîné Geoffroi de Lamballe. Geoffroi, qui combattit plus tard aux côtés de l'impératrice contre son frère Alain le Noir et le roi Étienne, s'apparenta à la famille de Dol-Combouurg, dont les vassaux fournirent le gros des recrues bretonnes d'Henri à partir de 1100 (95). Le nom de Ruald fils de Guigon apparaît pour la première fois dans une charte du frère du comte Étienne et son prédécesseur en Bretagne (96). Henri sut attirer à lui un grand personnage en la personne de Geoffroi, vicomte de Porhoët, avant 1128, mais eut à subir le refus dédaigneux d'Hervé de Léon, plus tard beau-fils du roi Étienne et un temps comte de Wiltshire, à son invitation à venir en Angleterre (97). On peut se

(93) *Early Yorkshire Charters*, IV, 52-53, v, 239 f; comparer *The Early Charters of Waltham Abbey*, éd. R. RANSFORD, Woodbridge, 1989, n° 164-166; *Anciens évêchés de Bretagne*, éd. J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, 6 tomes, Saint-Brieuc/Paris, 1855-1879, t. 3, 38, 43, 44; *Chronicon Monasteria de Abingdon*, éd. J. STEVENSON, 2 vols (Rolls ser., 1858) vol. 2, 230-232; *English Historical Documents 1042-1189*, éd. D. Douglas et G. Greenaway (2^{me} éd., Oxford, 1981), 908-909; KEATS-ROHAN, «Wigan the marshal», *op. cit.*, note 44, 35-36. Une autre recrue bretonne vers la Cornouaille a été Guillaume Boterel, fils de Nicholas (*Pipe Roll 31 Henry I*, 160). Il faut le distinguer de Guillaume Boterel, connétable de Wallingford, l'un des fils de Geoffroi Boterel de Nettlestead (KEATS-ROHAN, «The Bretons and Normans», *op. cit.*, note 36, 58). Le petit-fils homonyme de Geoffroi était actif vers 1166-1190, en même temps qu'un Geoffroi Boterel de Boscu-Tagu qui figure dans un acte de Geoffroi de Montfort-Gaël en compagnie de Jean fils d'Hélie d'Aubigné, membre de la branche anglaise de la famille d'Aubigné (voir annexe 2); cf. voir J.H. ROUND éd., *Calendar of Documents in France*, Londres, 1889, 301-302.

(94) Bibl. mun. Avranches, ms 210, fol. 73v-74r, 85r-85v.

(95) *Gesta Stephani*, éd. K.R. POTTER et R.H.C. DAVIS, Oxford, 1976, 128: *Boterellus quidam comes Britanniae*; John of Hexham, in *Symonis Monachi Opera Omnia*, *op. cit.*, note 30, 310-311, décrit la valeureuse conduite de *Gaufridus Boterel, frater Alani comitis de Richemont* au siège de Winchester en 1141; MORICE, *Preuves*, I, 596, 597; H. GUILLOT, «Les origines de Guingamp», *M.S.H.A.B.*, 56 (1979), 94-97.

(96) MORICE, *Preuves*, 460, *Riuualt filius Wegant*.

(97) Guillaume de Malmesbury, *Historia Novella*, *op. cit.*, note 92, 31. Hervé vint par la suite en Angleterre où il reçut du roi Étienne, dont il avait épousé la fille illégitime, l'honneur de Eye, puis la seigneurie du Wiltshire. Sa carrière anglaise fut néanmoins brève et s'acheva par une disgrâce, *Gesta Stephani*, *op. cit.*, note 95, 108, 116-118.

demander si Henri travaillait avec son beau-fils Conan à la réconciliation des lignes aînée et cadette de la famille ducale bretonne (98). C'est le comte Étienne, seigneur de Richmond en Angleterre, qui était à la tête de la branche traditionnellement hostile à celle que représentait Conan.

Dès 1113, il ne faisait plus aucun doute pour Henri que la solution unique du problème du Maine passait par une alliance dynastique avec l'Anjou. Le mariage de son fils avec la fille de Foulque d'Anjou en cette même année n'aboutit à rien, et Henri dut attendre 1128 pour accomplir ses visées en mariant sa seule autre fille légitime, Mathilde, au fils et héritier du comte d'Anjou par sa femme Érembourg de Maine (99). On ne saurait douter du caractère génial de la solution apportée par Henri à l'épineuse question de la sécurité des frontières normandes, mais ce ne fut que lors de l'accession de son petit-fils angevin Henri II qu'elle trouva son ultime justification. Dans l'intervalle, éclata la guerre civile célèbre qui opposa le roi Étienne, le neveu blésois d'Henri, usurpateur du trône après sa mort, et l'impératrice Mathilde, fille d'Henri et héritière désignée. La formation des factions du conflit date de la fin de 1138 et mit rapidement en lumière l'existence de deux groupes hostiles de Bretons que la géographie avait séparés depuis 1086. Les Bretons du nord et de l'est, avec à leur tête Alain III de Richmond, combattirent aux côtés du roi Étienne, tandis que les Bretons du sud et de l'ouest, menés par Brien fils du Comte, se battirent avec les Angevins. Bien que Brien lui-même fût moine en 1148, la garnison de son château à Wallingford, commandée par ses compatriotes bretons Guillaume Boterel et Ansfred fils de Ruald, fils de Guigon, joua un rôle majeur dans la victoire finale d'Henri II (100). La guerre eut un effet

(98) Sur son lit de mort, en 1148, Conan III de Bretagne déclara illégitime son fils unique Hoël, petit-fils d'Henri I^{er}, et institua sa fille Berthe et son fils en bas âge seuls héritiers. Le père de l'enfant, décédé en 1146, n'était autre qu'Alain III de Richmond. On trouve Berthe associée à son père dans plusieurs chartes entre 1130 et 1138, mais son frère ne l'est que dans une seule (H. GUILLIOTEL, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, thèse de doctorat, Paris 1973, 454-455, 460-461, 477-479). Il se peut que Conan ait décidé de mettre un terme à cette rivalité en fondant de cette manière les deux lignées, au moment du mariage de sa fille qui eut lieu peu avant le 13 décembre 1138. S'il en est ainsi, la prétendue illégitimité de son fils ne fut qu'un nécessaire mais cruel mensonge. La décision de Conan donna lieu indirectement à une période prolongée d'instabilité en Bretagne après 1154 et à la création de nouvelles divisions. Pis, cette situation nouvelle provoqua bientôt l'intervention d'Henri II et amena nombre d'importants seigneurs bretons à lui déclarer la guerre. Certains, tels que la famille de Dinan, avaient soutenu la cause angevine en Angleterre. Une famille au moins, celle des seigneurs de Fougères, se vit confisquer ses états en Angleterre et ne put jamais en reprendre possession.

(99) KEATS-ROHAN, «The Bretons and Normans», *op. cit.*, note 36, 59-61, W. HOLLISTER, «The Anglo-Norman Succession Debate 1126», *Journal of Medieval History*, 1 (1975), réédité dans *id.*, *Monarchy, magnates and Institutions*, *op. cit.*, note 67, 145-170.

(100) Keats-Rohan, «The Bretons and Normans», *op. cit.*, note 36, 61-77.

purificateur sur la société anglaise d'après la conquête, en ce qu'elle porta remède aux divisions qui avaient sévi parmi les Normands aussi bien que parmi les Bretons qui s'étaient installés en Angleterre après 1066.

Les trois-quarts de ceux dont on trouve le nom dans le *Domesday Book* en 1086 eurent des descendants dont on perçoit la trace en 1166 (101). Des 25 % qui ne laissèrent point de progéniture, certains moururent sans héritiers, d'autres virent leurs terres confisquées pour n'avoir pas soutenu Guillaume II ou Henri I^{er} lors de leur accession. Une infime minorité s'en retourna simplement chez soi. À l'exception de Geoffroi de la Guerche, les colonies bretonnes durèrent, survivant à chaque changement de souverain, leur fidélité à la couronne anglaise demeurant intacte. Il fait peu de doute que la fidélité à la couronne était d'usage plus aisé pour les tenants-en-chef bretons en raison du fait que s'ils conservaient des terres à l'étranger c'était en Bretagne et pas en Normandie, celle-ci séparée du royaume anglais entre 1087 et 1106. Les Bretons n'avaient cure des problèmes politiques des Normands, et continuaient de tirer bénéfice de leur fidélité sans faille aux rois anglais. Il semble que beaucoup des Bretons qui s'établirent en Angleterre n'aient pas maintenu des liens étroits avec leurs familles en Bretagne : ceci expliquerait la nécessité accrue qu'ils avaient de rester fidèles au roi anglais. Bien que les colons bretons fussent très inférieurs en nombre aux Normands, ils prirent une part importante à l'ordre nouveau en raison de leur dominance dans les points chauds potentiels tels que le nord de l'Angleterre et les Marches galloises.

Tout Breton décidé à jouer franc jeu pouvait tirer grand profit à se mettre au service du roi d'Angleterre dans la période qui va d'environ 1042 à 1135. Ceux qui tel Raoul de Gaël, ayant beaucoup obtenu, exigeraient encore plus, subissaient invariablement la perte rapide et complète de tous leurs biens. Ainsi que le découvrirent les seigneurs de Vitré et de Dinan, c'était une manière fort utile de pourvoir à l'installation de fils cadets. C'était également une source accrue de rentes pour des possesseurs absentéistes tels que les seigneurs de Fougères. Les seigneurs de Richmond en tirèrent un pouvoir et des profits énormes, et le rang d'hommes de second plan tels que Guillaume fils de Baderon de Monmouth et Alain fils de Flaad de Dol s'en trouva notablement élevé. On ne se condamnait pas forcément à l'exil en acceptant des terres en Angleterre, comme le montre l'exemple des possesseurs absents et la carrière en grande partie bretonne d'Étienne de Richmond. On pouvait très bien accepter des terres, les rendre plus tard et rentrer chez soi, comme le firent le comte Brien et Geoffroi de la Guerche. Mis à part les

(101) J.-C. JOLT, «Politics and Property in Early Medieval England», *Past and Present*, 57 (1972), 3-52.

obligations féodales normales, la seule contrepartie à l'octroi de terres était une fidélité sans défaut à la Couronne. Pour un Breton, affranchi des fâcheuses complications qu'entraînaient pour les Normands de cette période le partage de leur fidélité, les conditions de service auprès des rois normands d'Angleterre étaient aussi parfaites que possibles dans le monde médiéval. Nombre d'entre eux surent mettre à profit les occasions fournies par trois vagues successives de recrutement, la première et la plus importante se situant entre 1066 et 1086, la seconde entre 1100 et 1113, la troisième entre 1116 et 1130 environ. La situation changea radicalement après 1135, et beaucoup d'entre eux misèrent tout sur leur active participation aux aléas de la guerre civile. La magnanimité d'Henri II fit qu'aucun d'entre eux ne fut pendu. Mais cela, comme on dit, c'est une autre histoire.

K.S.B. KEATS-ROHAN

ANNEXE I

BRETONS FIGURANT EN ANGLETERRE (1066-1086)

1) Propriétaires terriens bretons vivants en 1086

Alain	comte
Alfred	Brito [Le Breton] (voir note 61)
Alfred	dapifer*
Alfred	de Lincoln (voir supra p. 000)
André	de Vitré (voir note 45)
Anger	Brito (voir note 61)
Aubri	de Ver (voir notes 21 et 91)
Blohin/Bloic	Brito (voir note 26)
Bodin	frère du comte Alain (voir note 39)
Brien	(voir note 26)
Brien	de Gargate*
Brien	de Scalariai (voir note 21)
Brien	père de Raoul*
Cadiou	(voir note 22)
Cadiou	père de Brien*
Chemarhuec	(voir note 31)
Conan*	
Doneuuald	(voir note 27)
Enisan	Musard (voir notes 20, 22, 27, 31)
Ermengot	(voir note 22)
Eudo	de Mumby (voir notes 22, 27)
Eudo	fils de Spirewic (voir note 32)
Euen	(voir note 32)
Evrard	fils de Brien de Scalariai (voir note 21)
Firmatus	(voir note 21)
Fulcher	Brito*
Geoffroi	de Burgh (voir notes 20, 22, 27)
Geoffroi	de La Guerche (voir notes 49, 51, 52)
Gleu	de Rothwell (voir note 13)
Gualdin Brito	(voir note 34)
Gui	de Craon (de Vitré) (voir notes 34-5)
Guihomarch	(voir note 26)
Guihomarch	dapifer (voir notes 20, 22, 27)
Guihénoc	de Laboussac (voir notes 2, 58, 59)
Guillaume	Brito (voir note 62)
Guillaume	fils de Baderon (voir notes 2, 59)
Guillaume	fils de Brien de Bricett*
Guégon	de Mara (voir notes 20, 22)
Guimund	(voir note 22)
Haimo	de Valaine (voir note 22)

* = personnes dont le nom indique une origine bretonne, mais dont le point de départ, en 1066 ou environ, est en Normandie (excepté Fulcher Brito, qui venait du Chartrain).

- Halanalt [Alain] (voir note 22)
 Harduin de Scalariai (voir note 21)
 Hascoit Musard (voir note 31)
 Hervé cubicularius, ou de Wilton*
 Hervé d'Espinay (voir note 28)
 Hervé de Sutton (voir note 28)
 Hervé fils d'Anger (voir note 61)
 Hubert Brito, frère de Renaud (voir note 22)
 Hugues de Dol (voir note 75)
 Hugues de Rennes (voir note 75)
 Iwain*
 Jarnagot de Tansfield (voir note 32)
 Josselin Brito (voir note 57)
 Judhael de Totnes* (voir note 75)
 Judicael presbyter*
 Judicael*
 Juhellus*
 Landri (voir notes 27, 28)
 Mainard (voir note 40)
 Moruan (voir note 32)
 Norman Brito (voir note 22)
 Odo dapifer (voir notes 20, 27, 28)
 Oger fils d'Ungomar Brito (voir notes 16, 32)
 Phanceon (voir note 20)
 Raoul Brito (voir notes 20, 62)
 Raoul de Fougères (voir notes 62, 64)
 Raoul de *Felgeres* (voir note 62)
 Raoul fils de Brien de Bricett*
 Renaud Brito frère d'Hubert (voir note 20)
 Ribald frère du comte Alain (voir note 39)
 Riould (voir note 32)
 Robert de Moutiers (see notes, 22, 27, 28, 50)
 Ruald Adobed (voir notes 61, 75)
 Salomon (voir note 59)
 Thibaut fils de Bernier (voir note 62)
 Tihel de Helléan, Brito (voir note 32)
 femme d'Hervé de Helléan (voir note 32)
 femme de Brien de Bricett*

2) Bretons morts ou absents en 1086

- Norman Brito (voir note 22)
 Ewen Brito (voir note 10)
 Judiquel le chasseur (voir note 17)
 Judiquel le fauconnier (voir note 12)
 Brien comte (voir notes 25, 55)
 Raoul I comte, le staller
 Raoul II comte, de Gael, fils de Raoul I
 Gautier de Dol (voir note 12)
 Lisiou de Moutiers (voir note 12)

Bodin	de Ver (voir note 12)
Hervé	de Ver (voir note 12)
Guihénoc	(de Vitré ?) (voir note 10)
Eudo	fils de Clamahoc (voir note 10)
Guillaume	fils de Gorhan (voir note 12)
Harduin	frère de comte Raoul II (voir note 7)
Gautier	fils de Bloc (voir note 22)
Godwin	oncle de Raoul de Gael, père d'Alsige (voir note 4)

3) Bretons patronnés par Henri I (1100-1135)

Guillaume	Boterel, fils de Nicholas (voir note 93)
Geoffroi	Brito, archevêque de Rouen
Guillaume	d'Aubigny (voir note 74) neveux de celui-ci: Iwain et Hélie d'Aubigny Geoffroy de Chauveny
Halenald	de Bidun (voir note 73)
Alain	de Dinan (voir notes 44, 80)
Olivier	de Dinan (voir notes 44, 80)
[Hervé	de Léon] (voir note 97)
Geoffroi	de Gorron, abbé de Saint-Alban (voir note 89)
Geoffroi	de Porhoët (voir note 82)
Alain	fils d'Aimery, Geoffroy son frère (voir notes 93-4)
Alain	fils de Flaad de Dol (voir notes 70, 72)
hommes de celui-ci:	Juhel du Marais de Dol Jordan fils d'Alain de Dol Gautier fils d'Hingant Gurant et son fils Herbert
Ruald	fils de Guégon, et son père (voir note 77)
Brien	fils du comte [Alain IV Fergent] (voir note 79)
Robert	Giffard de Fougères (voir notes 47, 82)
Guégon	le maréchal (voir note 76)
Hervé	évêque d'Ely
Harscoit	de Saint-James (voir note 73) et ses parents : Eudo de Saint-James, son fils Roald, connétable de Richmond, son petit-fils Rivallon d'Avranches (son cousin ?)

ANNEXE 2

GÉNÉALOGIES DE FAMILLES NOTABLES ANGLO-BRETONNES

Très peu de généalogies de familles anglo-bretonnes sont accessibles, quoiqu'il y ait une masse considérable de témoignages sur ces familles. Quatre des cinq familles exposées ci-dessous sont en relation avec l'honneur de Richmond ; toutes les cinq figurent aussi bien en Bretagne qu'en Angleterre au XII^e siècle. Les lignes imprimées en gras indiquent une incertitude quant à la reconstitution. Les notes de la liste de noms donnée plus haut donnent toutes les références pour les sources employées lors de la reconstitution de ces généalogies.

Tableau 1 : Les descendants des demi-frères d'Alain Le Roux

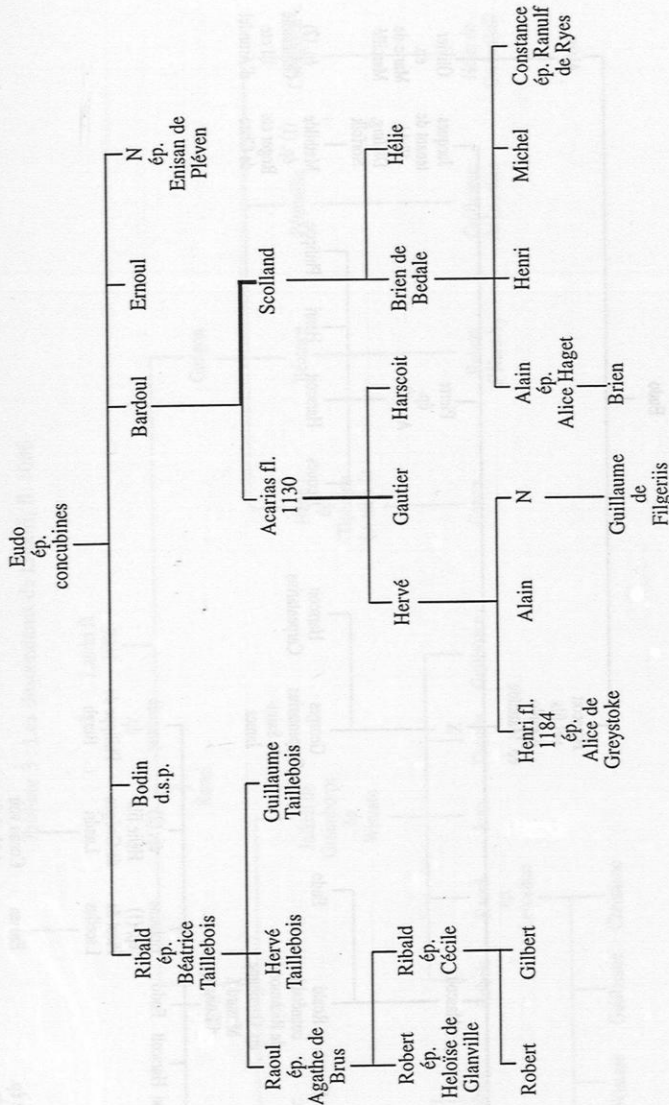


Tableau 2 : La famille des seigneurs de Saint-James et des connétables de Richmond

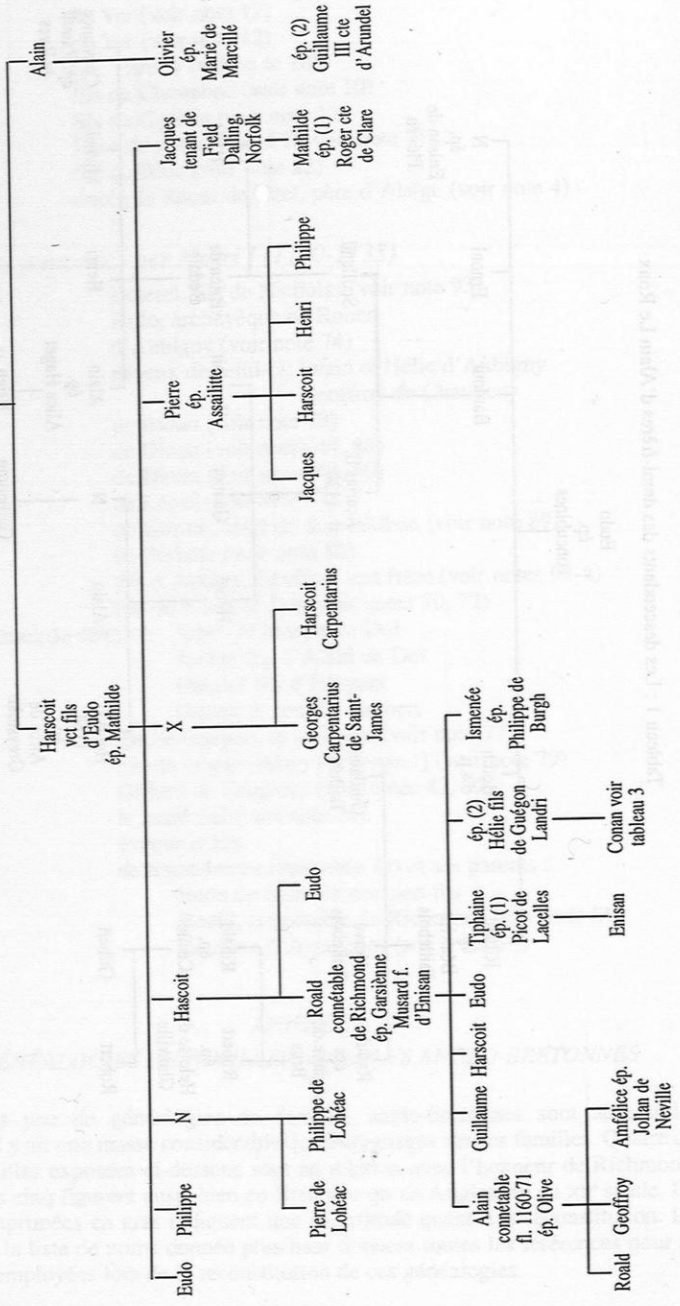


Tableau 3 : Les descendants de Landri, fl. 1086

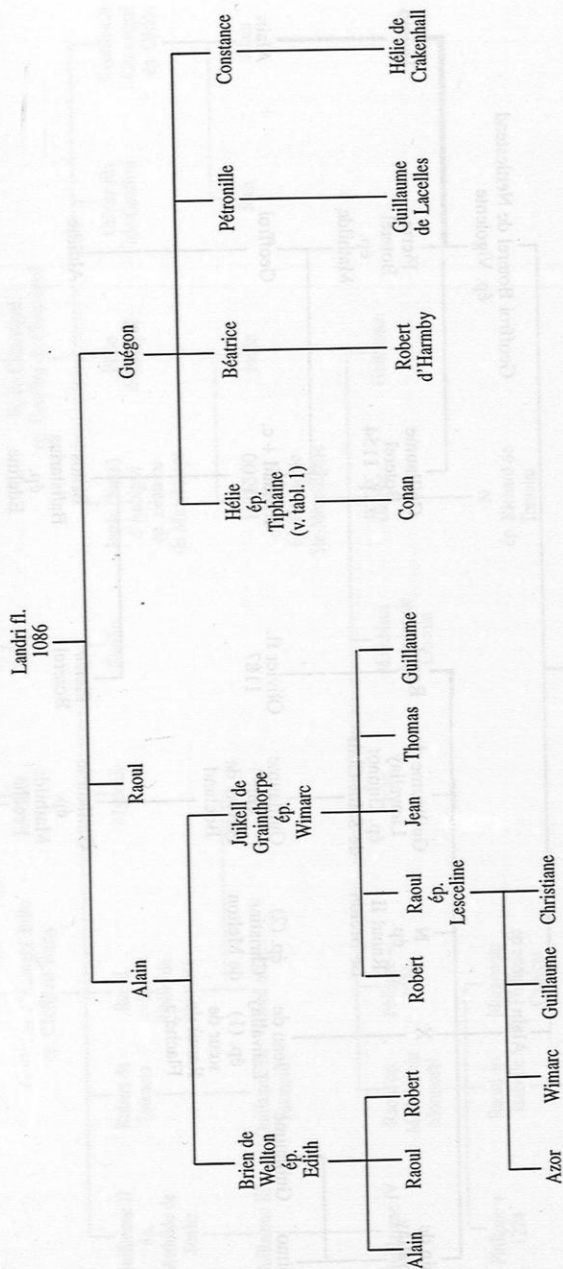


Tableau 4 : La famille de Lanvallay et des Boterel, sénéchaux de Richmond

